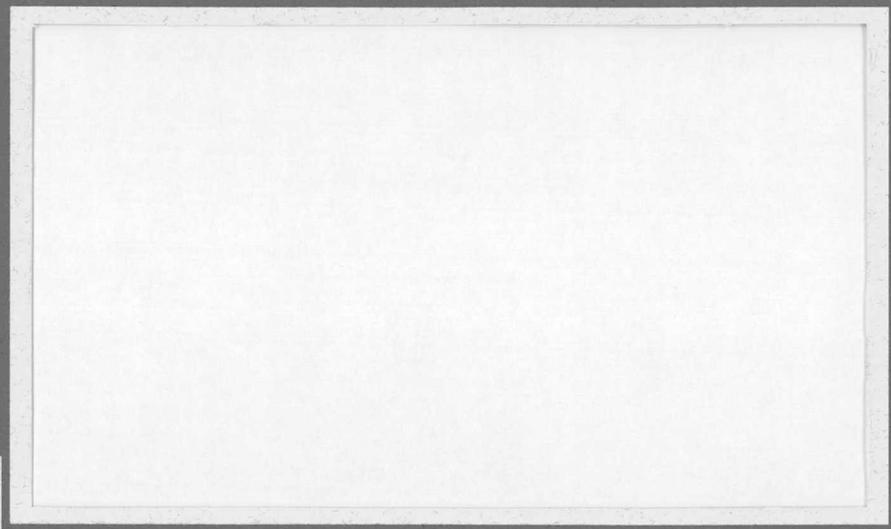


*Centre de recherche
pour l'étude
et l'observation
des conditions
de vie*



*142, rue du Chevaleret
75013 PARIS
Tél. (1) 40 77 85 00
Fax (1) 40 77 85 09*

Sou1996-990

CREDOC DIRECTION

LE LECTEUR

Ce support est mis à disposition de l'utilisateur sous réserve de ne pas être utilisé à des fins commerciales ou de publicité. Il est interdit de le reproduire, de le copier, de le diffuser ou de le prêter sans l'autorisation écrite du Centre de Recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie. Le Centre de Recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie ne saurait être tenu responsable des conséquences de l'utilisation abusive de ce support.

est mis à embargo ou à diffusion
de l'étude dont il traite. Il vous
responsabilités à l'égard du Centre.

SOUS TOUTES RESERVES DE NE PAS LE
UTILISER

**Crédoc - Le pouvoir économique des
plus de 50 ans. Novembre 1996.**

CREDOC•Bibliothèque



CRÉDOC

LE CENTRE D'ENTREPRISE DE RECHERCHE

CRÉDOC

Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie

142 rue du Chevaleret, 75013 Paris

LE POUVOIR ET LE RÔLE ECONOMIQUE DES PLUS DE 50 ANS

*Etat des lieux, chiffres clefs
et enjeux prospectifs*

Novembre 1996

Ce rapport a été réalisé à la demande de
INTERNATIONAL LONGEVITY CENTRE - FRANCE

par

Guy POQUET

Département Evaluation des Politiques publiques

sous la direction de

Robert ROCHEFORT

Directeur du CREDOC

Sommaire

En guise d'ouverture et de synthèse (Robert Rochefort).....	p. 4
Précisions sur les concepts et les définitions	p. 11
I. Le potentiel économique des plus de 50 ans	p. 14
Rappel démographique.....	p. 14
Un niveau de vie en forte progression.....	p. 17
Une évolution des revenus fortement due aux effets de génération.....	p. 22
Patrimoine des séniors.....	p. 25
II. La consommation des séniors	p. 27
L'avenir de la consommation des séniors	p. 40
III. Aspirations des plus de 50 ans et des retraités	p. 43
IV. Une population de citoyens à part entière	p. 47
La solidarité intergénérationnelle	p. 47
L'engagement dans la société	p. 49
L'enjeu de la dépendance.....	p. 52
Conclusion et enjeux prospectifs (Robert Rochefort).....	p. 57
<i>Éléments de bibliographie</i>	p. 64
Executive summary	p. 68

EN GUISE D'OUVERTURE ET DE SYNTHÈSE

En 1994, les plus de 50 ans ont perçu 43 % du revenu des ménages avant impôts, soit 1 568 milliards. Ils détiennent la moitié du patrimoine net de ces mêmes ménages, soit près de 8 812 milliards (valeur estimative de 1992). Voici résumé en deux chiffres le pouvoir économique des séniors. Il est donc considérable. D'ailleurs, que l'on ne se trompe pas, celui-ci va encore progresser. Il y a deux facteurs de croissance qu'il faut avoir en mémoire. Le premier est connu, c'est le vieillissement démographique : en 1996, les plus de 50 ans représentent 29,7% de la population française ; en 2020, ils seront 39,7 % et en 2050, 45,4 %. Le second facteur est souvent oublié, c'est l'arrivée des pensions de retraite propres aux femmes. A partir de l'an 2000, les femmes qui vont arriver à 60 ans commenceront à avoir, pour la majorité d'entre elles, des carrières professionnelles presque complètes leur donnant droit à des pensions de retraite.

Livrons-nous à un petit calcul très simple : soit un couple de retraités de 69 ans en 1996, celui-ci vit sur une pension de retraite de 100. Soit un autre couple de retraités qui atteindra 69 ans dans 15 ans. Imaginons que les deux messieurs aient eu des carrières très semblables, mais que compte tenu des nouvelles dispositions défavorables au calcul des retraites nettes déjà prises depuis trois ans mais à effet progressif, auxquelles ne manqueront pas de s'adjoindre des mesures complémentaires dans les prochaines années, la future pension du cadet de ces deux hommes ne soit plus que de 75. La perte de rentabilité à cotisations identiques est donc de 25 % entre ces deux générations. Néanmoins, dans le couple le plus jeune, la femme qui a eu une vie professionnelle bien remplie dispose en conséquence d'une pension que l'on estimera à 45 pour tenir compte de divers facteurs tels que les années d'interruption de sa carrière ou de travail à temps partiel, tandis que son aînée - dans le couple le plus âgé - n'avait aucune pension propre. Le résultat du calcul est clair : le second couple vivra à deux avec un niveau de vie dû aux pensions de retraite égal à 120, c'est-à-dire supérieur de 20 % à celui du couple aîné, et ceci en tenant compte malgré tout de modes de calcul moins favorables pour chacune

des pensions. *Durant les 30 dernières années, le facteur essentiel d'enrichissement des ménages d'âge actif a été la généralisation du travail rémunéré des femmes. Dans les 20 ans à venir, le phénomène majeur de l'enrichissement des retraités sera l'arrivée des couples bi-pensionnés.* Et encore ce calcul ne fait-il pas intervenir les revenus hors-pensions. Ils représentent aujourd'hui 20% du revenu des retraités. La mise en place des fonds de pension qui va concerner dans les dix prochaines années les 50-60 ans, mais aussi les moins de 50 ans, comme cotisants, se traduira ensuite par le versement de rentes (ou de capitaux) qui augmenteront encore le revenu des retraités.

Dans les 15 à 20 ans à venir, il est sûr que les revenus individuels et moyens des retraités continueront à progresser du fait de ces facteurs sociodémographiques et économiques. Mais chez les plus de 50 ans, il y a encore beaucoup d'actifs et il ne faut pas l'oublier. En 1993, chez les ménages âgés de 50 à 59 ans, les trois quarts du revenu provenaient de l'activité professionnelle et c'est dans cette tranche d'âge que le revenu par tête est maximal, non seulement parmi les séniors, mais aussi dans l'ensemble des âges de la vie. Les conditions à venir du marché du travail continueront-elles à garantir ce résultat ? Ce n'est pas absolument sûr tant la crise que nous vivons aujourd'hui est bien celle du salariat et qu'elle est loin d'être achevée. On ne peut exclure une aggravation du chômage dans cette classe d'âge dans les décennies à venir. Dès lors, ou bien les filets de protection à caractère social garantiront aux personnes considérées les revenus suffisants, comme cela avait été le cas dans les années 80, ou au contraire, dans la foulée des difficultés de financement des comptes publics connues dans les années 90, les revenus de remplacement seront réduits, débouchant sur des inégalités sociales accrues pour cette classe d'âge.

Ainsi, contrairement à l'intuition, il est très vraisemblable que les incertitudes sur le poids économique des séniors dans les quinze ans à venir pèsent davantage sur le sort des 50-59 ans et sur les revenus d'activité que sur la situation des retraités et du niveau global des pensions. Ce qui ne veut pas dire qu'il en sera de même dans 20 ou 25 ans, mais les prévisions à cet horizon sont trop incertaines pour avoir une réelle valeur.

Le tableau ci-dessous résume la structure du revenu des séniors, ainsi que leur niveau de vie moyen par classe d'âge (qui fait donc intervenir un calcul par tête) et permet de mieux resituer l'enjeu de ce que nous venons de signaler :

Niveau de vie des séniors et structure de leur revenu (*)

Age	Niveau de vie individuel dans le ménage (en francs constants 1994)	Revenus d'activité	Retraites	Revenus du patrimoine	Autres revenus sociaux	Autres
- de 50 ans	86 000 F.	85%	1%	3%	9%	2%
+ de 50 ans	110 629 F.	34%	52%	9%	4%	1%
dont						
50-59 ans	115 000 F.**	75%	10%	6%	8%	1%
60-69 ans	112 000 F.	22%	65%	9%	3%	1%
70-79 ans	109 000 F.	9%	78%	10%	2%	1%
+ de 80 ans	98 000 F	5%	81%	12%	3%	0%

(*) Calculé à partir de ratios établis sur des données 1993 pour ce qui est des pourcentages en ligne.

(**) Chiffre rectifié par rapport à celui publié par l'INSEE pour tenir compte d'une hausse exagérée pour des raisons d'aléas d'échantillonnage.

Source : INSEE, calcul CREDOC

Le niveau de vie est distinct des revenus en ce qu'il fait intervenir un calcul en unités de consommation. Parfois contesté, il nous semble néanmoins s'imposer. Nous avons retenu ici l'échelle des unités de consommation dite d'Oxford (les besoins d'un couple sans enfants sont considérés comme 1,7 fois ceux d'une personne seule et ceux d'un couple avec un enfant de 2,2 fois ceux d'une personne seule). Certains chercheurs de l'INSEE ont mis au point récemment une autre échelle, celle dite des "unités de consommation modifiées" qui paraît plus proche de la réalité des enquêtes françaises. L'application de cette nouvelle échelle (un couple sans enfant équivalant à 1,35 fois une personne seule et un couple avec enfant équivalant à 1,69 fois une personne seule) réduirait l'écart de niveau de vie entre les séniors et ceux qui sont leurs cadets (la différence serait surtout perceptible chez les plus de 60 ans avec une baisse relative de 8% par rapport au tableau ci-dessus). Néanmoins d'autres facteurs allant dans le sens inverse pourraient également être pris en compte : absence de frais professionnels chez les retraités, possibilité de réaliser de l'auto-production domestique du fait du temps libre disponible.

Au final, retenir l'échelle d'Oxford, celle qui est la plus utilisée en Europe, aboutissant à un niveau de vie relatif des plus de 60 ans égal à 110 par rapport aux moins de 60 ans et à

un niveau de vie relatif des plus de 50 ans égal à 129 par rapport aux moins de 50 ans, semble le moins mauvais des compromis statistiques.

Signalons par ailleurs que le niveau de vie utilisé fait également intervenir une correction des revenus du patrimoine. Il est en effet de tradition que, dans toutes les enquêtes auprès des ménages, ceux-ci soient sous-estimés.

Néanmoins, on peut retenir que la meilleure estimation la plus récente du revenu des séniors est donc de 110 000 F par personne et par an en 1994 au-delà de 50 ans, contre 86 000 F pour les moins de 50 ans. Soit une différence relative d'environ 30% en faveur des séniors. Remarquons toutefois que l'ampleur très sensible de cet écart s'explique tout à la fois par l'enrichissement significatif des nouvelles générations que par l'appauvrissement relatif -très inquiétant pour l'avenir à plus long terme- des générations des moins de 40 ans. Sur l'ensemble des plus de 50 ans, 52% des ressources provenaient des retraites, 34% des revenus d'activité et 9% des revenus du patrimoine.

*
* *
*

Abordons maintenant les questions de détention du patrimoine. Peut-être plus encore que le revenu, le patrimoine est difficile à mesurer, il est souvent sous-évalué, les critères de valorisation des biens immobiliers ne sont pas aisés - surtout dans la conjoncture des années 90. C'est pourquoi on ne dispose de données fiables sur ce point que pour l'année 1992. Le patrimoine d'un ménage français était alors en moyenne de 900 000 F. Tous les groupes d'âge de plus de 50 ans se situeraient au-dessus de cette moyenne.

Valeur du patrimoine brut moyen des ménages (source INSEE, 1992)

Ensemble des ménages	901 000 F.
à 50 ans	1 328 000 F.
à 60 ans	1 194 000 F.
à 70 ans	1 053 000 F.
à plus de 75 ans	691 000 F.

N.B. : On raisonne ici en ménage et non plus par unité de consommation comme dans le cas du revenu

*
* *

Comment évolueront ces chiffres à l'avenir ? La théorie économique dite du cycle de vie avalise l'idée qu'à partir d'un certain âge, la population ne ressent plus la nécessité d'accumuler davantage d'épargne, les principaux besoins étant satisfaits. Il n'est pas dit que cela se confirme dans les prochaines années car le niveau actuel des patrimoines des séniors dépend à la fois d'effets d'âge et d'effets de génération. Les personnes de 60 ans et de 70 ans ont bénéficié de conjonctures très favorables dans le passé (achat de leurs résidences principales et secondaires avec des taux d'intérêt réels négatifs, placements boursiers dans des périodes qui ont été favorables...). *Elles garderont les effets de ces avantages jusqu'à la fin de leur vie, ce qui veut dire que le patrimoine des plus de 75 ans va très sensiblement augmenter dans les prochaines années.* Pour ce qui est des personnes de 50 ans, le raisonnement est le même. L'inconnue porte davantage sur le patrimoine dont disposeront dans 5 ou 10 ans les personnes aujourd'hui âgées de 40 ans, et plus encore dans 15 ans sur celui des ménages aujourd'hui âgés de 35 ans. Des enquêtes récentes ont en effet démontré que la situation économique et financière des moins de 40 ans est depuis quelques temps en rupture avec celle de leurs aînés au même âge. Au lieu de s'enrichir relativement, ils tendent au contraire à s'appauvrir du fait de la crise de l'emploi et de la plus grande difficulté à acquérir un capital.

D'une façon générale, lorsqu'on étudie la richesse des séniors et notamment celle des retraités, on souffre d'un décalage très sensible entre les réalités et les perceptions. Ainsi, le réflexe normal d'un ménage de plus de 50 ans (ou de plus de 65 ans) n'est pas de comparer ses revenus et son capital à ceux d'un ménage de la génération antérieure, auquel cas l'amélioration de sa situation ne pourrait qu'être évidente. Il consiste au contraire à se comparer avec sa propre situation quelques années auparavant, si bien que ce ménage ne perçoit alors que la diminution, avec le passage à la retraite, de son revenu nominal. Quand par ailleurs les difficultés sur le financement des retraites sont particulièrement vives, le risque d'une baisse des revenus est encore plus accentué.

Un raisonnement éclairé -pour ne pas dire éthique- consisterait à faire admettre aux séniors que si la comparaison intertemporelle de leurs revenus individuels est justifiée, il n'est pas moins nécessaire de la compléter par une comparaison également

intergénérationnelle, qui fait incontestablement apparaître qu'aujourd'hui leur situation économique est meilleure à la fois comparée à celle de la génération précédente (plus 25 ans) et à celle de la génération qui suivra (moins 25 ans).

*

* *

On insiste souvent sur le nouveau rôle des séniors et plus particulièrement des retraités en tant que consommateurs. Après avoir été longtemps négligé, c'est aujourd'hui proclamé et les colloques qui y sont consacrés ne cessent de fleurir depuis deux à trois ans. On trouvera dans ce rapport la liste des segments de marché qui les caractérisent le plus. **Mais il est peut-être plus intéressant de signaler ici que, dans quelques années, une nouvelle catégorie de consommateurs séniors va émerger : celle des plus de 80 ans.** Ils disposeront de revenus plus élevés et l'on est bien incapable de prévoir ce que seront précisément leurs préférences. Vraisemblablement à mi-chemin de ce que consomment les 70-75 ans d'aujourd'hui et une importance accrue accordée à la santé. Notre société n'a jamais connu d'octogénaires en grand nombre, à l'aise économiquement et jouissant, pour une partie importante d'entre eux, d'une santé suffisante pour les rendre indépendants.

Dans notre société en quête de sens et d'esprit de solidarité, les grands-parents ont une fonction essentielle. Comme l'a très bien mesuré la CNAV, les transferts intergénérationnels viennent de s'inverser : un couple de retraités sur trois vient régulièrement en aide à ses enfants et petits-enfants et le montant financier de cette aide correspond à peu près à un mois de pension pour ceux qui aident. D'après les toutes dernières données disponibles, **à plus de 60 ans, un ménage consacre en moyenne 6% de son revenu à ses descendants**, ce qui est considérable. Mais sait-on que cette solidarité s'exprime aussi en dehors du cadre familial ? Sait-on par exemple que 59% des donateurs de la Fondation de France sont âgés de plus de 60 ans ? Et que 49 % des personnes de 60 ans et plus font des dons atteignant au total, tous types de dons confondus, un montant de 200 milliards par an ? Tout cela, c'est aussi un poids économique important, une fonction économique essentielle.

Dans une société où il est courant, soit de disposer de beaucoup de temps libre, du fait du chômage, sans avoir de ressources monétaires suffisantes ou bien, au contraire, de

disposer d'un revenu satisfaisant mais sans avoir le temps disponible pour en jouir suffisamment, la maturité de la vie semble aujourd'hui une période où l'on peut, dans la plupart des cas, disposer à la fois de temps et de ressources financières, ou en tout cas, entre 50 ans et le départ à la retraite, préparer le moment où l'on disposera effectivement de ces deux ressources à la fois. C'est là que réside le secret du véritable pouvoir économique des séniors, celui qui permet d'arbitrer, de choisir et d'influer. Puissent-ils en user avec bonne intelligence et générosité. Moins pressés par l'urgence de la vie quotidienne, ayant dépassé le stade qui incite à brûler les étapes, peuvent-ils ouvrir la voie d'une consommation citoyenne digne de ce nom, qui ne sacrifie pas les conditions de production des biens industriels à la seule recherche du prix le plus bas ? Qui n'épuise pas les énergies non renouvelables en moins de quelques générations ? Qui accorde l'importance qu'elle mérite au contact humain sans lequel le mot "commerce" n'a aucun sens ?

Aujourd'hui, 64 % des plus de 50 ans estiment que la publicité n'est pas faite pour eux, mais pour les jeunes. Et si c'était aussi pour cela que le secteur publicitaire était en crise ? Et si c'était aussi pour cela qu'il fallait continuer à sensibiliser l'ensemble de la société au poids économique des plus de 50 ans ?

Robert Rochefort
Directeur du CREDOC

Précisions sur les concepts et sur les définitions

- **Individus ou ménages ?**

Lorsque l'on s'intéresse à des revenus et à des possessions patrimoniales, on doit raisonner sur une unité de population qui est le "ménage". En effet, c'est la mise en commun des ressources entre les personnes d'un même ménage qui détermine leur niveau de vie. Mais à l'intérieur d'un ménage, tout le monde n'a pas le même âge. Il est ainsi assez fréquent que dans un couple de retraités l'homme soit âgé de quelques années de plus que sa conjointe. On ne peut donc mesurer strictement le niveau de vie des seules personnes de plus de 50 ans, en revanche on parlera ici du niveau de vie des ménages de plus de 50 ans, ce qui signifie des ménages dans lesquels la personne de référence est âgée de plus de 50 ans, quel que soit l'âge des autres personnes qui composent chacun de ces ménages.

- **Séniors, retraités, personnes âgées ?**

Le présent rapport s'attache à mesurer le poids, le pouvoir et les influences économiques des plus de 50 ans (ou dans certains cas, lorsque les données ne sont pas disponibles, des plus de 55 ans, voire très exceptionnellement des plus de 60 ans ou des retraités). Dans la plupart des cas, le seuil d'âge retenu est donc antérieur au départ en retraite. Depuis quelques années, le terme de "sénior" a été abondamment utilisé dans la littérature économique et du marketing pour désigner les plus de 50 ans. C'est aussi dans ce sens que nous l'utilisons ici. Quelles justifications y-a-t-il à mettre dans la même catégorie des 50-59 ans encore majoritairement actifs (dans cette classe d'âge, les revenus d'activité représentent 75 % des revenus) avec des plus de 60 ans qui sont au contraire, pour l'essentiel, des retraités (les revenus d'activité représentent environ 20 % des revenus globaux de 60-69 ans) ? Au-delà de leurs différences, les plus de 50 ans ont en commun soit d'être déjà retraités, soit de commencer à se préparer à cette perspective (cela est évidemment beaucoup plus évident à 58 ans qu'à 52 ans !). C'est l'un des aspects qui intéresse le plus les membres de l'I.L.C. : à partir de 50 ans, chacun peut être sensibilisé à la prévention pour s'assurer que son vieillissement se fera dans les meilleures conditions et que l'on pourra être responsabilisé à cet égard.

Mais, tandis que le cap du passage à la cinquantaine est objectivé par l'état civil, celui du départ à la retraite dépend des professions exercées, des statuts et parfois (malheureusement assez rarement !) du choix des personnes. Il peut intervenir largement avant 60 ans ou au contraire au-delà de 70 ans. Est retraité quelqu'un qui se définit ainsi dans les enquêtes et dont la

caractéristique essentielle tient au fait qu'il vit de revenus de transferts résultant la plupart du temps des cotisations versées durant les décennies précédentes. Les statisticiens rangent les retraités dans la catégorie des "inactifs". De même que ce terme a de quoi choquer les femmes qui élèvent leurs enfants à la maison, il est tout autant inapproprié aux retraités - au moins aux plus jeunes d'entre eux - qui sont bien souvent aussi occupés que lorsqu'ils exerçaient une activité économique rémunérée du fait de leurs engagements associatifs ou auprès de leurs enfants.

Le terme de "vieillesse" ne recouvre quant à lui plus du tout les mêmes âges que par le passé. On doit à Patrice Boudelais d'avoir clairement étudié le caractère relatif de cette notion. On pourrait, en résumant rapidement, indiquer que la vieillesse désigne les dernières années de la vie (souvent les dix dernières) lorsque celles-ci sont caractérisées par un affaiblissement significatif de l'autonomie motrice ou intellectuelle et par une fragilité débouchant souvent sur des polypathologies.

L'âge de la vieillesse doit donc tendre à être reculé au maximum, cela est possible et, comme l'affirme souvent le Professeur Françoise Forette, cela dépend des choix collectifs de la société en matière de politique de prévention sanitaire ainsi que de l'intérêt que chacun portera à cette question. D'autre part, il n'est pas dit qu'une meilleure prévention à tous les âges au-delà de 50 ans (et même avant !) ne se traduise pas par la possibilité de réduire à terme la nature des années de la vieillesse. Si dans quelque temps, 80% des plus de 80 ans jouissent de leur autonomie, nous aurons fait un pas décisif dans ce sens.

Le terme de "personne âgée", s'il peut avoir un sens tout relatif dans le langage commun, n'en a plus aucun du point de vue sociologique, économique ou statistique. Comment en définir explicitement la borne de démarrage ? Cela est impossible. Il ne sera donc pas utilisé dans ce rapport, sauf accompagné d'une référence explicite : "personnes âgées de plus de ...ans".

- **Poids économique, pouvoir économique**

Dans la société marchande, le poids économique de chaque groupe de population peut être analysé de différentes façons. Par l'activité productive qu'il génère, par les revenus qu'il reçoit, par l'usage qu'il en fait en le dépensant ou en le thésaurisant, par le patrimoine économique et financier accumulé, par le type de placement préféré et, enfin, par la transmission qu'il peut envisager de ce patrimoine à d'autres acteurs qui lui sont proches. Toutes ces notions sont importantes et pourtant insuffisantes. Ainsi, l'activité bénévole des retraités, parce qu'elle est "gratuite", n'est pas comptabilisée dans le PIB. Qui peut contester pour autant sa réalité, son utilité et son efficacité ? Nous n'ambitionnons pas pour autant, dans ce rapport, de refondre les critères de la

comptabilité nationale ! Mais nous tenterons de ne pas oublier, à chaque fois que cela est possible, cette activité qui n'est pas aujourd'hui clairement objectivée. C'est pourquoi on fournira notamment certains indicateurs d'appartenance associative et d'aides en espèces ou en nature fournies par les grands-parents à leurs enfants et petits-enfants.

Mais le pouvoir économique, c'est aussi l'influence que l'on peut exercer. Les séniors sont des consommateurs solvables et cela ne fait que commencer. Mais ils sont également susceptibles d'être un groupe d'influence agissant explicitement ou implicitement sur les décisions publiques. Dans le domaine des politiques à l'égard de la retraite, c'est évident, mais il en sera de même à l'égard de la mise en place d'un véritable effort de la collectivité destiné à aider et à financer les situations de dépendance liées dans la plupart des cas au grand âge, de même que dans la constitution des fonds de pension ou, plus généralement, dans le domaine des dépenses de santé.

Le raisonnement peut être d'ailleurs largement étendu : un poids démographique et économique croissant des séniors et des retraités peut modifier significativement les critères de définition des politiques de la ville, de soutien au petit commerce, de priorité accordée à la sécurité, etc...

- **Moyenne et diversité des situations**

On ne peut rendre compte de la situation d'un groupe social sans calculer des moyennes. Celles-ci apportent un éclairage incontestable. Néanmoins, plus le groupe est hétéroclite, plus la moyenne constitue un indicateur insuffisant et parfois susceptible d'entraîner des contre-sens. Il en est ainsi des séniors et des retraités. D'ailleurs, comment considérer qu'il y a un groupe homogène de plus de dix-sept millions de personnes de toutes conditions sociales et qui recouvre une variation d'âge d'environ quarante ans ? Cela serait aussi absurde que de considérer de la même façon que le petit garçon de 10 ans et le monsieur de 50 ans puissent être assimilés l'un à l'autre.

Les séniors et les retraités constituent des groupes essentiellement diversifiés. L'ancien professeur d'université y côtoie l'ancien manoeuvre du bâtiment et la mère de 85 ans y est à la fois présente avec sa fille de 62 ans. L'âge "50 ans" peut être pris en quelque sorte comme un pivot, un axe autour duquel s'équilibrent la partie de la vie qui précède et celle qui s'épanouit ensuite. Tout le propos de ce rapport peut en quelque sorte se résumer en deux idées à cet égard : cet axe de "50 ans" sera approximativement celui de la médiane de la démographie française dans une vingtaine d'années ; il en est déjà le point de basculement économique, il y a autant de richesse possédée avant qu'après. Que tous les acteurs économiques, politiques, que l'ensemble des médiateurs en prennent définitivement conscience !

I. Le potentiel économique des plus de 50 ans

Rappel démographique

Le vieillissement de la population constitue sans doute le phénomène certain le plus marquant des prochaines décennies. La forte réduction de la mortalité aux âges élevés entraîne une progression de l'espérance de vie, qui atteint en 1996 presque 73 ans pour les hommes et 81 ans pour les femmes. La part des 50 ans et plus est estimée à 36% en 2010 avec une hypothèse de fécondité moyenne à 1,8. Et les progressions sont encore plus rapides au-delà de cette date en raison de l'arrivée à la soixantaine des générations nombreuses nées entre les années 1946 et 1973.

Parts prévisibles des plus de 50 ans et des moins de 20 ans dans la population en % selon les hypothèses de fécondité

Années	Moins de 20 ans			Plus de 50 ans : dont plus de 65 ans					
	Taux de fécondité			Taux de fécondité			Taux de fécondité		
	1,5	1,8	2,1	1,5	1,8	2,1	1,5	1,8	2,1
1990	27,8	27,8	27,8	29,6	29,6	29,6	13,9	13,9	13,9
2000	25,3	26,0	26,3	32,0	31,9	31,5	16,1	16,0	15,8
2010	22,3	24,1	25,7	37,0	36,0	35,4	17,3	16,8	16,6
2020	20,1	22,7	25,1	41,4	39,7	38,3	21,5	20,7	19,9

Source : Projection de population totale pour la France métropolitaine, INSEE 1995.

Les moins de 20 ans voient leur part se réduire dans la population. En 1990, ils étaient 15,7 millions, soit 27,8% des Français, et cinq ans plus tard, 15,1 millions, soit 26,3%. Quant aux plus de 50 ans, leur part est passée de 16,7 millions en 1990 à 17,2 millions en 1995

pour représenter à cette date 29,7% des Français. Leurs rangs continueront à grossir, puisqu'ils doivent représenter plus de 25 millions de personnes en 2020 (39,7% de la population selon l'hypothèse de fécondité moyenne) et plus de 29 millions en 2050 (45,4% de la population selon cette même hypothèse). Si l'on s'en tient aux plus de 65 ans, ils passeraient de plus de 11 millions de personnes en 2020, soit 20,7% de la population à plus de 18 millions en 2050, soit 28% de la population.

Les prévisions varient beaucoup selon l'hypothèse retenue en termes de fécondité. Que le taux de fécondité remonte à 2,1 et le poids des plus de 65 ans est juste inférieur à 20%, qu'au contraire il chute à 1,5 et le poids des plus de 65 ans est nettement supérieur à ce seuil (21,5%). L'effet est moins sensible sur l'ensemble des plus de 50 ans.

Ces estimations de l'INSEE passent aux yeux de certains démographes pour sous-estimer la croissance de la population des plus de 60 ans. Leurs prévisions laissent apparaître un doublement de la population des plus de 60 ans d'ici 2050 et une chute de 40% de celle des moins de 20 ans.

A l'inverse, ces prévisions sous-estiment le poids de l'immigration à venir. Sans ouvrir de polémique sur un sujet délicat, les prévisions officielles fondées sur un excédent migratoire net de 50 000 personnes par an sont certainement inférieures à ce qui sera réellement constaté. Une immigration plus nombreuse tendra à "rajeunir" la population générale.

Le vieillissement de la population a souvent été abordé en termes d'accroissement démographique de la population atteignant l'âge de la retraite. Cette approche tend cependant à figer les réalités humaines et sociales de l'âge. Or la vieillesse a changé. Compte tenu de l'amélioration de l'état de santé et de la situation économique des personnes âgées, il existe une différence flagrante entre la réalité de l'âge et la notion traditionnelle de vieillissement de la population. Non seulement, les "nouveaux vieux" sont en meilleure forme physique et morale, mais ils disposent des atouts économiques et sociaux qui rendent leur place centrale dans la société actuelle. Le mythe misérabiliste qui a longtemps servi à caractériser les générations antérieures et à légitimer leur exclusion des différentes sphères d'activités sociales est devenu obsolète.

Aujourd'hui, le revenu par tête des retraités atteint en moyenne un ordre de grandeur équivalent à celui des actifs (selon les estimations, il serait même supérieur au moins de quelques 10 % si l'on calcule en unités de consommation). Entre 1960 et 1990, le CREDOC a calculé que le pouvoir d'achat des plus de 50 ans a été multiplié par cinq, alors que celui des moins de 50 ans ne l'a été que par trois. Entre 1977 et 1993, la consommation des plus de 50 ans a augmenté de 64% contre 22% en moyenne pour l'ensemble de la population. Pourtant, le poids économique global de cette population est bien trop sous-estimé, de même que ses influences en termes de consommation et de modes de vie.

Nous sommes entrés dans une période transitoire, pendant laquelle le débat consiste à s'interroger sur la place de ces nouvelles "personnes d'âge mûr" présentant un nouveau profil et que les hommes de marketing évoquent depuis quelques années sous le terme de "séniors". Le troisième et le quatrième âge se transforment peu à peu en une force (des forces ?) économique (s), un vivier de consommateurs et un potentiel non négligeable pour la réalisation de nombreuses activités associatives et bénévoles.

Cela va à l'encontre des évocations de précarité, de misère et d'isolement qui caractérisaient l'image des personnes âgées qui a prévalu au cours des années 70. C'est tout un discours nouveau qui, d'une manière générale, remet en cause l'hypothèse que le vieillissement de la population entraînera de grandes difficultés sociales et économiques. Il y a quelques démographes optimistes qui considèrent que le vieillissement est un moteur économique pour la société (c'est le cas par exemple du démographe belge Michel Loriaux). Force est de reconnaître qu'ils sont beaucoup moins nombreux que les démographes pessimistes en ce domaine, dont le premier fut sans conteste le grand Alfred Sauvy. *Quoique son pessimisme fût surtout destiné à fustiger des politiques qu'il considérait insuffisamment natalistes. Les "vieux" étaient mis en accusation pour leur poids exorbitant dans la société, non pas pour les culpabiliser eux-mêmes, mais plutôt pour inciter le reste du corps social à faire davantage de bébés !*

Ainsi, certains n'hésitent pas à dire que les seniors, et les retraités en particulier, sont en passe de constituer un nouvel âge d'or pour la consommation. D'autres, considérant que les retraités sont des sous-consommateurs, s'interrogent sur l'aptitude de cette population

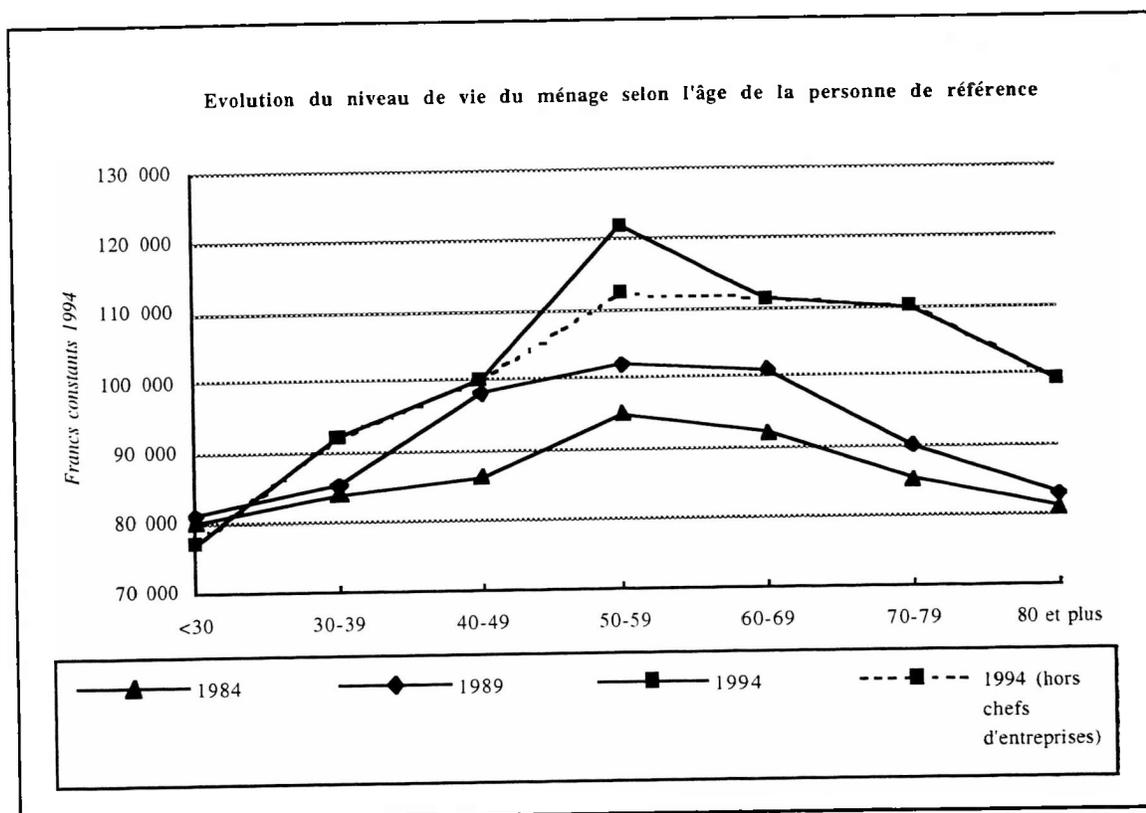
à devenir le moteur de la croissance de la consommation. *Ces deux thèses sur la consommation ne sont pas si contradictoires qu'il y paraît. Sous-consommateurs aujourd'hui (d'environ 5%), ils sont susceptibles de devenir demain l'un des segments essentiels des marchés. C'est en tout cas l'avis des analystes des modes de consommation du CREDOC.*

Compte tenu des changements survenus au cours des trente dernières années, il est devenu légitime de s'interroger sur les nouveaux besoins des plus âgés et, au-delà, si les stéréotypes véhiculés jusqu'ici correspondent toujours à la réalité économique et sociale de la vieillesse d'aujourd'hui.

Pour donner une idée du rôle et du pouvoir économique des plus de 50 ans, nous évoquerons d'abord l'évolution des revenus et du patrimoine des retraités, puis nous indiquerons quelles sont les spécificités de leur consommation, pour conclure sur la dimension culturelle qui peut affecter l'offre des services destinés à cette population, sans oublier les rôles "invisibles" (au sens du PIB) qui sont les leurs et qui sont particulièrement essentiels : bénévolat, transferts monétaires intergénérationnels.

Un niveau de vie en forte progression

De 1970 à 1990, le niveau de vie des ménages (calculé en unités de consommation) a progressé de près de 60% en francs constants, soit en moyenne de 2,4% par an. Un des traits les plus marquants de la période a concerné l'évolution des disparités selon l'âge. Le niveau de vie des ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 30 ans en 1990 n'a que légèrement progressé par rapport à celui des ménages d'âge équivalent en 1975 ; parallèlement, le niveau de vie des ménages d'âge mûr, et notamment celui des plus de 50 ans, croissait très sensiblement.



Source : Enquête Budget de famille, INSEE, publié dans "Revenus et patrimoine des ménages", édition 1996.

On constate une montée des disparités entre les tranches d'âge. Cette montée est défavorable aux plus jeunes, puisque le profil du niveau de vie suivant l'âge de la personne de référence du ménage atteint un maximum pour la tranche 50-59 ans et qu'il est minimum aux extrémités du cycle de vie. Bien entendu, la brutalité de ces chiffres doit être pondérée par les aides en nature et en espèces accordées par les plus de 50 ans à la génération de leurs enfants et qui en conséquence améliorent leur niveau de vie. Certaines tentatives de mesure de ces transferts ont été récemment tentées (cf. ci-dessous), mais elles sont certainement incomplètes, tant elles ont pris d'importance dans les années récentes. En avril 1995, le CREDOC publiait une enquête de laquelle il ressortait que du fait de la crise de l'emploi, l'opinion publique soutenait massivement le principe de l'aide apportée par les parents et les grands-parents aux "grands enfants".

Dans les années 70, les inégalités entre classes d'âge étaient dues à la faiblesse du niveau de vie des ménages de plus de 80 ans. Dans les années 90, ce sont les moins de 30

ans qui ont le niveau de vie le plus bas. Ce changement semble intervenir au milieu des années 80, période durant laquelle le pouvoir d'achat des deux extrémités du cycle de vie se situait à des niveaux très proches. Depuis cette date, les écarts ne cessent de se creuser en défaveur des jeunes ménages.

Ce qui est observé aux extrémités du cycle de vie se vérifie et s'étend aux tranches voisines. *Ainsi, en 1994, toutes les tranches d'âge de plus de 50 ans dépassent, en termes de niveau de vie, toutes les tranches de moins de 40 ans.*

Dès lors, une question conceptuelle très délicate se pose : y a-t-il un rapport de cause à effet entre l'enrichissement des "sénior" et l'appauvrissement des "junior". Certains le pensent, ce sont ceux qui attribuent un poids trop élevé aux prélèvements obligatoires, qui leur reprochent d'être désincitatifs au recrutement des jeunes. Mais cette présomption qui repose sur un raisonnement libéral assez frustré n'a pas réellement connu de démonstration. A contrario, on ne voit pas bien comment un affaiblissement très significatif du pouvoir d'achat des seniors serait en mesure de relancer l'activité économique !

Ces résultats ont été obtenus en raisonnant en unités de consommation (échelle d'Oxford) et en corrigeant la sous-évaluation des revenus du patrimoine. Sans la correction de ces revenus, les ménages âgés apparaîtraient beaucoup moins aisés (de moins 20% environ en 1994), si bien que les plus de 70 ans ne conserveraient plus un niveau de vie moyen supérieur à celui des moins de 40 ans. Les revenus de placement expliquent donc en partie les écarts de niveau de vie entre jeunes et moins jeunes. Sans ces revenus, les inégalités entre classes d'âge seraient moindres.

Cependant, la dispersion des niveaux de vie au sein d'une même génération est maximale chez les plus jeunes des seniors : les ménages dont la personne de référence a entre 50 et 59 ans. Cette classe d'âge est hétérogène : on y trouve d'une part des pré-retraités, chômeurs (souvent de longue durée), inactifs qui ont quitté précocement le monde du travail, d'autre part des ménages qui sont au sommet de leur carrière professionnelle et qui ont accumulé du patrimoine.

On retrouve alors le clivage entre les ménages encore actifs et les ménages retraités. Les disparités entre catégories de ménages (salariés, indépendants, retraités) se sont globalement accrues de 1989 à 1994, après avoir stagné de 1984 à 1989. La conséquence de cette évolution différenciée, c'est que les inégalités sont aujourd'hui moins élevées chez les plus de 60 ans que chez les moins de 60 ans.

Evolution du niveau de vie entre 1984 et 1994

	Revenu moyen par unité de consommation (en milliers de francs constants 1994)			Evolution 1984/1994 (en % par an)
	1984	1989	1994	
Salariés	89	94	98	+ 1,0
Retraités	86	93	106	+ 2,2

Source : Enquête Budget de famille, INSEE, publié dans "Revenus et patrimoine des ménages", édition 1996.

L'INSEE a calculé, sur la période 1984-1994, des indices de bien-être social qui font la synthèse entre la moyenne et le niveau de vie pour chaque tranche d'âge. Plus le revenu est élevé et moins les inégalités sont grandes dans un groupe déterminé, plus l'indice de bien-être est haut. On constate que c'est autour de la cinquantaine que s'opère un changement favorable. L'indice de bien-être social devient positif après 50 ans (sauf pour le groupe des plus de 80 ans), alors que jusqu'à cet âge il est négatif. Les moins de 50 ans cumulent une progression interne des inégalités et une baisse relative de leur niveau de vie moyen. Les ménages de 50 ans et plus voient surtout leur niveau de vie relatif progresser.

Evolution de l'indice de bien-être selon l'âge de la personne de référence (1984-1994)

	Age	Niveau de vie moyen m (en termes relatifs)			Indice de Gini G intra-âge			Bien-être social m*(1-G) (en termes relatifs)		
		1984	1994	84-94	1984	1994	84-94	1984	1994	84-94
Moins de 50 ans	< 30 ans	92	75	-17	0,275	0,314	+0,039	100	80	-20
	30-39 ans	97	91	-6	0,299	0,316	+0,017	101	96	-5
	40-49 ans	99	98	-1	0,319	0,340	+0,021	101	100	-1
Plus de 50 ans	50-59 ans	109	120	+11	0,359	0,410	+0,051	105	110	+5
	60-69 ans	106	110	+4	0,355	0,363	+0,008	103	109	+6
	70-79 ans	98	107	+9	0,375	0,353	-0,0022	91	108	+17
	80 ans et +	93	96	+3	0,368	0,373	-0,005	88	94	+6
ENSEMBLE		100	100	/	0,331	0,357	+0,0026	100	100	/

Source : Enquête Budget de famille, INSEE, publié dans "Revenus et patrimoine des ménages", édition 1996.

* L'indice de bien-être social fait la synthèse entre la moyenne et la dispersion (évaluée par l'indice de Gini) des niveaux de vie de chaque tranche d'âge. En 1994, les moins de 30 ans cumulent une baisse relative du niveau de vie (-17) et une progression des inégalités (+0,039) : l'indicateur de cette tranche d'âge (-20) traduit une dégradation de sa situation.

Enfin, si l'on considère les disparités selon le type de famille, on constate une amélioration très significative du niveau de vie relatif des personnes seules de plus de 60 ans et des couples sans enfants aux mêmes âges. Ces populations, autrefois relativement pauvres, ont rejoint le niveau de vie moyen de la population et même dépassé celui des familles avec enfants.

Niveau de vie relatif selon le type de ménage (1984-1994)

Type de ménage	Niveau de vie relatif				% de ménages en 1994
	1984	1989	1994	1984-94	
Personnes seules					
< 60 ans	123	119	114	-9	12,3
60 ans et +	96	100	106	+10	13,8
Couples sans enfant					
< 60 ans	129	124	125	-4	12,4
60 ans et +	110	107	112	+2	12,8

Source : Enquête Budget de famille, INSEE, publié dans "Revenus et patrimoine des ménages", édition 1996.

Grille de lecture : En 1994, le niveau de vie des personnes seules de moins de 60 ans rapporté à celui de l'ensemble des ménages s'établit à 114, alors qu'il se situait à 123 en 1984, d'où un recul de 9 points sur la période.

Une évolution des revenus fortement due aux effets de génération

Mais, encore une fois, les écarts en faveur des séniors mis en évidence dans les pages précédentes sont largement dus aux difficultés rencontrées actuellement par les plus jeunes. Une analyse par génération s'impose donc.

L'analyse des disparités entre générations fait apparaître une césure forte entre celles nées jusqu'à la guerre et celles nées à partir de 1950. Pour les premières, le renouvellement des générations s'est traduit par une amélioration : chaque génération avait, à un âge donné, un niveau de vie supérieur à celui des générations précédentes au même âge. Cela tient pour l'essentiel au fait que les années 1975 à 1985 ont connu des relèvements importants du pouvoir d'achat.

Le raisonnement par génération s'impose aussi à l'intérieur de l'ensemble des séniors. On a assisté au remplacement progressif des générations plus âgées à faible pouvoir d'achat, par de nouvelles générations qui ont bénéficié à la fois d'une croissance économique forte et continue, au moins jusqu'au début des années 70, et d'une protection sociale devenue convenable. C'est par l'arrivée d'une génération de retraités disposant de droits complets aux retraites complémentaires que le niveau moyen des retraites a fortement progressé au cours de la dernière décennie. En revanche, les générations nées dans l'après-guerre et arrivées sur le marché du travail à partir de 1975 sont dans une situation beaucoup moins favorable.

On peut retenir que la "coupure" entre ces deux classes de population se situe aujourd'hui entre 75 et 80 ans. Les mêmes causes fabriquant les mêmes effets, le glissement des générations fera qu'en dix ans, le seuil reculera. Nous aurons alors des plus de 80 ans jouissant de revenus bien supérieurs à ceux dont disposent aujourd'hui les personnes de cet âge.

D'autre part, l'arrivée progressive de femmes disposant de leurs propres pensions va également dans le sens de l'amélioration du niveau de vie des retraités. La généralisation

du travail féminin et l'arrivée du deuxième salaire dans les couples ont été les facteurs essentiels d'augmentation du pouvoir d'achat des ménages français au cours des dernières décennies. Des effets analogues doivent être attendus en ce qui concerne les retraites. Même si en termes de pouvoir d'achat, la pension individuelle est appelée à connaître une érosion tendancielle dans les années à venir, le revenu disponible par ménage doit s'accroître. On est plus riche en disposant de deux pensions, fussent-elles entamées par des mesures fiscales, qu'en devant vivre à deux sur une retraite unique .

Ainsi, la masse des retraites s'est accrue rapidement depuis 15 ans. Cette croissance fut particulièrement vive entre 1979 et 1984, grâce à la revalorisation des pensions. Depuis le milieu des années 80, les pensions ont été revalorisées au rythme de l'inflation : leur croissance s'est donc ralentie, sans pour autant être nulle - +2,6% en francs constants par an et par ménage entre 1984 et 1994.

Néanmoins, cette croissance annuelle résulte de trois facteurs structurels, qu'il ne faut pas confondre :

- la part des ménages retraités dans la population augmente à cause du vieillissement démographique ;
- un ménage retraité est de plus en plus souvent un couple touchant deux pensions : ainsi le nombre d'individus retraités augmente plus vite que celui des ménages retraités ; *et ce phénomène s'amplifiera dans l'avenir.*
- les nouvelles générations de retraités ont acquis des droits plus importants que les anciennes générations de retraités, si bien que le renouvellement des générations entraîne une croissance de la pension moyenne versée à chaque individu. Là encore, cela tendra à être la règle dans les dix ans qui viennent (calcul de la CNAV), mais par contre cela risque de s'inverser par la suite.

Compte tenu des deux derniers facteurs, la moyenne des pensions perçues par un ménage retraité s'accroît de 1,8% par an.

Ces chiffres portent sur l'ensemble constitué par les pensions de droit direct, les pensions de reversion, le minimum-vieillesse, les pré-retraites et les pensions d'anciens combattants. En fait, seules se sont accrues les retraites proprement dites (pensions contributives de droit direct) : les pensions d'anciens combattants ont reculé, le minimum-vieillesse, après avoir augmenté avant 1984, tend à disparaître, les pré-retraites diminuent depuis la fin des années 80.

On constate sur la période 1984-1994 que retraites et revenus du patrimoine ont augmenté, pour les retraités, à un rythme voisin. La structure des revenus est donc restée assez stable. Mais bien que tous les retraités ou presque perçoivent des revenus du patrimoine, les situations sont très diverses.

Structure du revenu chez les retraités et assimilés *

Répartition du revenu moyen en %	1984	1989	1994
Revenus d'activité	10,5	11,0	8,6
Retraites	64,1	64,8	65,1
Revenus liés au chômage	1,5	0,7	1,3
Revenus sociaux autres que retraites et chômage	3,5	3,1	2,5
Revenus du patrimoine	20,2	20,1	22,3
Versements réguliers d'autres ménages	0,2	0,3	0,2
ENSEMBLE	100,0	100,0	100,0

Source : Enquêtes Budget de famille et Comptes nationaux, INSEE, publié dans "Revenus et patrimoine des ménages", édition 1996.

* Ménages dont la personne de référence est (pré)retraîtée, ou bien inactive de 60 ans ou plus.

Dans les années à venir, le revenu des retraités continuera à progresser à cause des effets structurels que nous venons d'énoncer. Mais, à l'inverse, cette progression sera contrecarrée par celle des prélèvements sociaux prévisibles sur cette population. Quelle sera la résultante de ces deux effets ? Vraisemblablement, une perte de pouvoir d'achat individuel très sensible pour chaque retraité, mais la continuation de l'élévation du niveau moyen des ressources de ce groupe de population. Ces résultats qui vont dans un ordre divergent entre les données individuelles et collectives ont quelque chose qui choque l'intuition. Cela ressemble à un paradoxe. Mais en statistique sur les populations, il peut en être ainsi : avoir des moyennes qui progressent et des données individuelles qui diminuent !

Patrimoine des séniors

Nous l'avons indiqué en synthèse introductive à ce rapport, les séniors représentent d'ores et déjà la moitié du patrimoine des personnes physiques dans notre pays. Le patrimoine se décompose pour l'essentiel en la possession de biens immobiliers et de patrimoine financier. Deux séniors sur trois sont propriétaires de leur logement et un sur trois possède par ailleurs d'autres biens immobiliers.

Patrimoine immobilier des séniors en 1992

	50-64 ans	65 ans et plus	Retraités	Moyenne nationale
Propriétaires de leur logement principal	68,5	63,7	67,1	53,5
Possèdent d'autres biens immobiliers	34,0	30,5	30,8	23,8
Valeur de l'ensemble des biens immobiliers				
Moins de 200 000 F	5,4	9,2	8,4	5,9
de 200 000 à 500 000 F	24,4	26,0	27,2	20,8
de 500 000 à 1 million de F	26,6	20,7	23,0	21,2
de 1 à 2 millions de F	12,9	6,6	7,6	7,7
Plus de 2 millions de F	3,5	3,3	2,7	2,6
Perçoivent des revenus de ces biens immobiliers	11,1	14,6	13,9	9,0

Source : INSEE, "Conditions de vie des ménages" in INSEE Résultats n° 450, Consommation et modes de vie n° 79, février 1996.

Non seulement les séniors dans leur ensemble sont plus riches dans leur patrimoine immobilier que la moyenne de la population française, mais ceux âgés de 50 à 64 ans le sont très significativement plus que ceux qui ont dépassé les 65 ans. Parmi les propriétaires (déjà plus nombreux d'environ 10% dans cette classe d'âge), ceux dont les biens immobiliers dépassent 500 000 F représentent 43% de la classe d'âge 50-64 ans, contre seulement 30,6% des plus de 65 ans. Ce qui veut dire encore une fois que dans 10-20 ans, les plus âgés des retraités disposeront vraisemblablement d'un patrimoine immobilier nettement supérieur à celui des plus de 80 ans d'aujourd'hui. Dès lors, une importante question prospective se pose : *tendront-ils à conserver leurs biens tels qu'ils les possèdent aujourd'hui ou, au contraire, chercheront-ils à les vendre à la fois pour racheter des habitations principales adaptées à leurs besoins de personnes plus âgées et pour transmettre une partie des sommes récupérées à leurs enfants et petits-enfants ?* Comme toujours, la réalité sera vraisemblablement composée par la combinaison de ces deux stratégies : certains choisiront la première, d'autres la seconde. Il est évident que des dispositions fiscales rendant avantageux l'un ou l'autre de ces comportements pourront également avoir une certaine influence sur ce choix.

Intéressons-nous maintenant au patrimoine financier des séniors. Celui-ci a été estimé par l'INSEE en 1996 (données de 1992). On constate sur le tableau ci-dessous qu'il est toujours supérieur à la moyenne dans les classes d'âge des plus de 50 ans.

Valeur et structure du patrimoine financier des séniors en 1992

	Comptes chèques	Epargne liquide	Epargne logement	Assur. vie Retraite	Valeurs mobilières	Patrimoine financier moyen
Moyenne sur l'ensemble de la population	11 771 F 9,2 %	32 882 F 25,7%	13 690 F 10,7%	31 091 F 21,3%	38 512 F 30,1%	127 947 100% F
50-59 ans	14 340 F 7,7%	46 186 F 24,7%	16 388 F 8,8%	63 878 F 34,3%	45 627 f 24,5%	186 232 F 100%
60-69 ans	13 009 F 7,1%	44 524 F 24,3%	11 177 F 6,1%	35 180 F 19,2%	79 338 F 43,3%	183 228 F 100%
70 ans et plus	12 831 F 9,1%	55 977 F 39,7%	8 319 F 5,9%	17 907 F 12,7%	45 825 F 32,5%	140 999 F 100%

Source : INSEE, "Le patrimoine des Français : comportements et disparités" in Economie et statistique 1996-6/7, n° 296-297

Pour la moitié des retraités, notamment ceux d'origine ouvrière, les revenus du patrimoine n'excèdent pas 10% du revenu et les pensions constituent pour eux quasiment l'unique ressource. Mais il existe une population, pour laquelle les revenus du patrimoine constituent la ressource principale, avant les pensions. Composée notamment d'anciens indépendants, cette population représente depuis 1984 environ 5 à 10% des retraités selon les estimations. Pour le reste des retraités, les revenus du patrimoine apportent près du quart des revenus et, dans le cas où ils existent, ils viennent s'ajouter à une retraite déjà relativement élevée. *En rappelant cela, nous voulons surtout insister sur les effets inégalitaires sur lesquels on débouche inmanquablement lorsqu'il s'agit de la détention du patrimoine.*

Si l'on cumule toutes les composantes du patrimoine, un ménage français possède une richesse moyenne de 900 000 F (en 1992). A 50 ans, celle-ci est en moyenne de 1 328 000 F, elle redescend à 1 194 000 F à 60 ans et à 1 053 000 F à 70 ans. Passé 75 ans, il est inférieur à la moyenne pour ne pas dépasser 690 000 F. En patrimoine net (c'est-à-dire en tenant compte des dettes), les plus de 50 ans détiennent aujourd'hui la moitié du patrimoine des ménages français.

II. La consommation des séniors

Avertissement méthodologique :

Les seules données rigoureuses et complètes sur la consommation des ménages en fonction de l'âge sont fournies par l'enquête "Budget des ménages" de l'INSEE. Or, celle-ci a lieu tous les 5 ans et ne sont aujourd'hui disponibles que les données correspondant à l'enquête de 1989. L'enquête réalisée en 1994-1995 sera consultable dans quelques mois. Le CREDOC a réalisé ici des calculs inédits sur le marché des séniors (pour des raisons techniques, ce sont les plus de 55 ans qui sont retenus), mais qui portent sur les données de 1989. Dans le courant de l'année 1997, le CREDOC fournira à I.L.C. France l'actualisation de ces tableaux sur les données de 1994-1995.

Néanmoins, les résultats sur 1989 sont déjà très parlants et il est peu vraisemblable que les ordres de grandeur soient totalement bouleversés.

Les ménages de plus de 55 ans étaient en 1989 à l'origine du tiers de toutes les dépenses de consommation des ménages français (32,3 % exactement), leur poids étant un peu plus élevé dans l'alimentaire (35 %) que dans le non alimentaire (31,5 %).

On trouvera dans le tableau ci-dessous, en ordre strictement décroissant, les principaux marchés caractéristiques des séniors, ainsi que la valeur de ces parts de marché.

Ainsi, les plus de 55 ans représentent-ils les deux tiers des dépenses afférentes à l'utilisation d'employés de maison à plein temps. C'est le marché qui leur est le plus spécifique (pour une valorisation correspondante de 567 millions de F. en 1989). Viennent ensuite l'acquisition de chauffe-eau (66,2 %) et l'achat de combustibles (65,4 %), etc.

Les marchés les plus caractéristiques des séniors

	Part des plus de 55 ans (1989)	Valeur de la part de marché Millions de francs 1989
Employés de maison (t. plein)	68,1%	567
Chauffe-eau (achats d'appareils)	66,2%	390
Combustibles	65,3%	2 739
Abonnements à des revues, journaux	59,2%	3 913
Frais d'hospitalisation (hors Sécu.)	58,7%	2 902
Autres emplo. maison (t. partiel)	52,8%	8 834
Cidre	52,0%	431
Entretien et répar. logement	47,5%	40 490
Gaz de ville	46,6%	3 350
Légumes frais	45,7%	16 452
Services médicaux	45,4%	73 475
Lapins et gibiers	45,3%	2 579
Fruits frais	45,3%	9 506
Poissons, crustacés, coquillages	45,1%	10 166
Café, thé, infusions	45,0%	4 662
Pommes de terre	44,9%	2 779
Butane et propane	44,5%	2 730
Coiffure, salon de beauté	44,3%	11 411
Sucre	43,8%	1 475
Produits diététiques	43,6%	869
Huiles alimentaires	43,4%	1 693
Vins	43,2%	11 410
Veau	43,1%	5 001
Réparation et location de vêtements	43,0%	1 347
LEGUMES (toutes sortes)	42,8%	22 496
FRUITS (toutes sortes)	42,0%	16 579

Dépenses de week-end	41,8%	1 670
Bois et charbon	41,7%	2 183
CORPS GRAS (toutes sortes)	41,0%	5 721
Beurre	40,1%	3 446
Margarine, graisses végétales	39,8%	581
Cheval	39,5%	614
Volailles	39,4%	8 297
Agrumes et bananes	38,6%	5 084
BOISSONS (toutes sortes)	38,5%	27 623
Pain	38,2%	11 223
Oeufs	38,1%	2 690
PRODUITS AIMENTAIRES (toutes sortes)	38,0%	206 466
Mouton, agneau	37,8%	3 604
Boeuf	37,8%	16 272
Fruits secs	37,6%	1 988
Télévision (achats d'appareils)	37,5%	3 540
Nettoyage, teinturerie	37,4%	1 656
Téléphone et frais afférents	37,4%	16 826
Porc	36,7%	5 337
Pâtes alimentaires	36,7%	1 224
Produits d'entretien et nettoyage	36,2%	8 794
CEREALES (toutes sortes)	36,1%	25 150
Fromage	35,7%	17 111
Plantes, fleurs	35,6%	13 179
Lave-linge (achats d'appareils)	35,6%	2 089
Electricité	35,4%	19 296
LAIT ET FROMAGES	35,0%	21 785
Pâtisserie, biscuiterie	34,9%	11 285
Charcuterie, plats préparés	34,6%	22 998
Journaux, revues, papeterie	34,5%	9 754
Réfrigérateur (achats d'appareils)	34,4%	1 843
Chauffage collectif et urbain	34,1%	1 161
Dépenses de vacances	33,4%	24 526
Mobilier de jardin	33,4%	340
Alcools	33,4%	3 973
SUCRE ET CACAO	33,2%	8 614
Boissons non alcoolisées	33,1%	5 697
Lait	32,9%	4 676
Riz	32,6%	679
Quincaillerie	32,4%	14 605
Appareils de chauffage et cuisine	32,3%	2 265
TOTAL ALIMENTATION	35,0%	240 636
TOTAL NON ALIMENTATION	31,5%	812 021
Total alim. + non alim.	32,3%	1 052 658

Source: INSEE, Enquête Budget des ménages de 1989, calculs CREDOC.

Cette liste a quelque chose d'une énumération à la Prévert, mais elle résume assez bien les principales caractéristiques souvent soulignées de la consommation des séniors. Récapitulons-en quelques-unes :

Alimentation : c'est le principal poste budgétaire. Les 55-64 ans dépensent en moyenne 21,7% de leur budget pour ce poste et ce chiffre passe à 25,4% pour les plus de 75 ans.

La préférence des plus de 55 ans pour les produits frais est bien connue. Pourtant des produits nouveaux, comme les plats cuisinés surgelés allégés, ont connu un réel succès, puisque leur consommation a augmenté dans cette tranche d'âge de 7,7% entre 1991 et 1993, contre une évolution négative du marché de 20,8%. On retrouve cette tendance dans de nombreux indices d'évolution : les 50-75 ans ont privilégié les produits qui font gagner du temps (plats cuisinés) et les produits "santé diététique".

C'est dire que dans des domaines comme celui de l'alimentation, contrairement à ce qui se dit parfois, les séniors ne sont pas insensibles à l'innovation, si cette dernière accroît l'aspect utilitaire, fonctionnel ou ergonomique du nouveau produit.

Hygiène, beauté, santé : depuis 1960, les anciennes générations de personnes âgées, alors sous-consommateurs par rapport à leurs besoins, ont été progressivement remplacées par des générations ayant davantage profité du progrès économique et médical survenu depuis 1945 et qui consomment donc davantage de soins. En conséquence, les plus âgés ont consommé d'année en année de plus en plus par rapport aux jeunes. Ainsi, en 1979, le rapport entre débours, c'est-à-dire les sommes d'argent effectivement payées par les ménages avant remboursement, des plus de 75 ans, et débours moyen de toute la

population était de 1,65 ; ce rapport valait 1,84 en 1984-1985 et a atteint 2,02 en 1989.

Les débours de santé par personne s'accroissent sensiblement à partir de 55 ans et pèsent particulièrement lourd dans le budget des personnes les plus âgées : plus de 11% après 75 ans.

Débours de santé selon l'âge en 1989

Age de la personne de référence	Part dans le budget (%)
ENSEMBLE	5,1
55 à moins de 65 ans	5,3
65 à moins de 75 ans	8,0
75 ans et plus	11,1

Source : Enquête Budget de famille, INSEE

De la même façon, le taux d'hospitalisation augmente progressivement avec l'âge à partir de 55 ans et dépasse 30% chez les hommes de plus de 75 ans. Le taux d'hospitalisation des femmes passe au-dessous de celui des hommes après 55 ans, alors qu'il lui est supérieur en moyenne (l'explication réside bien entendu dans les séjours en maternité).

Fréquence des hospitalisations selon l'âge en 1989

Nombre d'hospitalisations par an pour 100 individus

Age de l'individu	Hommes	Femmes
ENSEMBLE	11,6	14,7
55 à moins de 65 ans	16,2	13,7
65 à moins de 75 ans	21,8	12,8
75 ans et plus	32,9	26,1

Source : Enquête Budget de famille, INSEE

Cette tendance croissante concerne également l'hygiène et l'esthétique. En 1989, les ménages dont la personne de référence a 75 ans et plus consacraient 2,1% de leur budget aux dépenses d'hygiène-beauté, alors que la moyenne nationale était de 1,8%. De même ce sont les ménages dont la personne de référence avait entre 65 et 75 ans qui possédaient les dépenses les plus élevées en ce domaine par catégorie d'âge.

La tendance s'est poursuivie depuis, comme le montrent les exemples suivants. Entre 1991 et 1993, les dépenses en lotions capillaires des plus de 60 ans ont augmenté de 12,3% et celles en crèmes de rasage de 8,2%, alors que l'ensemble du marché pour ces deux produits reculait respectivement de 2,1% et 3,6%. On peut dire aussi que 20% des plus de 60 ans représentent 42% du marché des crèmes de visage, 36% du marché de la coloration et qu'ils constituent 50% de la clientèle régulière des salons de coiffure.

Vacances, tourisme :

Départs en vacances et tourisme montrent bien l'importance que prennent les plus de 50 ans sur ce marché. Quand on analyse les taux de départ en vacances, avec les dépenses qui y sont liées, on constate que les séniors prennent davantage de vacances que par le passé. En 1985, 51,4% des plus de 50 ans déclaraient être partis en vacances au cours des 12 derniers mois : dix ans plus tard, en 1995, ils sont 59,8%. La progression pour les séniors de 8,4 points en dix ans est donc supérieure à celle de la moyenne de la population (+3,9 points). Le tableau ci-dessous montre que le taux de départ en vacances des 50-59 ans est aujourd'hui supérieur à celui de l'ensemble des Français, tous âges confondus. Ce taux diminue un peu pour les 60-69 ans, avant de chuter significativement après 70 ans, encore que pour cette dernière classe d'âge, c'est presque une personne sur deux qui est partie en vacances en 1995, contre un peu plus d'une sur trois en 1985.

Taux de départ en vacances selon l'âge en 1995

Départ en vacances au cours des 12 derniers mois	50- 59 ans	60-69 ans	70 ans et +	Ensemble tous âges confondus	Ensemble des plus de 50 ans
1985	58,7	56,8	35,5	61,5	51,4
1995	66,2	62,6	47,8	65,4	59,8

Source : CREDOC, Enquête Aspirations et conditions de vie des Français, fin 1995-début 1996

Grille de lecture : 66,2% des 50-59 ans déclarent être partis en vacances au cours des 12 derniers mois. Alors que ce taux de départ, tous âges confondus, s'établit à 65,4%, il est de 59,8% pour les plus de 50 ans.

Il y a 10 ans, les ménages dont la personne de référence avait de 65 à 74 ans consacraient 2,1% de leur budget aux vacances, soit à peine un peu plus que la moyenne des Français (2%). Et les ménages dont la personne de référence avait plus de 74 ans se situaient très en-dessous de cette moyenne (1,2%). En 1989, ces deux catégories de ménages consacraient respectivement 2,7% et 2,2% aux vacances, ce qui mettait la catégorie des 65-74 ans à la deuxième place après les cadres et professions intellectuelles dans ce domaine. On retrouve la même tendance, si l'on considère les dépenses de vacances par modes d'hébergement. Qu'il s'agisse de locations de villa, de voyages organisés ou d'hôtels, cette tranche d'âge se situe toujours en deuxième ou troisième position après les cadres et professions intellectuelles supérieures ou les artisans-commerçants-chefs d'entreprise.

Autre tendance à souligner : entre 1991 et 1993, les voyages à l'étranger des plus de 60 ans ont augmenté de 20%. Cette population représente 39,7% des départs en voyages organisés, 24,8% des voyages en avion dans l'hexagone et 26,3% des plus de 60 ans sont des voyageurs réguliers vers l'étranger.

Pratiques culturelles :

On a longtemps constaté que les personnes âgées de 60 ans et plus étaient moins présentes dans la plupart des activités culturelles et privilégiaient celles qu'elles

pouvaient pratiquer à l'intérieur de leur domicile. Mais ce phénomène est à imputer à un effet générationnel.

En effet, en suivant le comportement des individus au fur et à mesure de leur vieillissement, on constate que l'avance en âge ne provoque plus un désengagement aussi fort. Si les plus de 60 ans sont moins adeptes de certaines pratiques culturelles, c'est surtout parce qu'ils appartiennent à des générations différentes. Les personnes âgées de demain seront plus proches des adultes d'aujourd'hui que de leurs aînés. C'est pourquoi la demande d'activités culturelles de la part de cette population devrait croître pour des raisons socio-démographiques : on change peu de comportement entre les dix années qui précèdent la retraite et les dix qui la suivent.

Evolution 1973-1988 de la pratique de certains loisirs dans les générations 1914-1933

Loisirs	Sexe	1973	1988
Préférence pour les loisirs pratiqués à domicile	H	31,2	45,7
	F	39,1	45,1
Faire partie d'une association	H	37,2	47,8
	F	20,1	36,4
Faire de la gymnastique	H	11,5	26,3
	F	11,7	25,8
Etre allé à l'un des spectacles suivants :	H	7,8	10,7
	F	7,9	12,3
* Concert classique	H	31,2	29,5
* Spectacle sportif	F	11,6	6,3
* Spectacle d'amateur	H	10,0	12,2
	F	7,9	11,5
* Théâtre	H	10,0	12,1
* Cinéma	F	14,5	11,5
	H	45,4	26,9
	F	48,1	31,3

Source : Ministère de la Culture et INED.

Grille de lecture : en 1973, 31,2% des hommes âgés de 40 à 59 ans (générations 1914-1933) préféraient les loisirs pratiqués à la maison ; quinze ans plus tard, âgés alors de 55 à 74 ans, ils sont 45,7%.

Ces données sont un peu anciennes, mais elles présentent l'avantage de suivre les changements de comportement d'une même cohorte d'individus au fil de leur vieillissement.

Les générations 1914-1933 sont constituées par les individus qui sont passés de 40-59 ans à 55-74 ans entre 1973 et 1988. On constate que, conformément à l'effet attendu de l'âge, ils ont accentué leur préférence pour les loisirs intérieurs, et délaissé le cinéma ou les spectacles sportifs. Mais, dans la pratique de certains loisirs, ils ont augmenté leur participation à mesure qu'ils prenaient de l'âge. Ils ont été, par exemple, plus nombreux à adhérer à une association (on y reviendra plus loin), à faire de la gymnastique, à assister à un concert de musique classique ou à un spectacle d'amateurs. Ce qui prouve que l'avance en âge ne provoque pas systématiquement le désengagement de certaines pratiques culturelles et que nous sommes bien en présence d'un effet générationnel.

Les séniors (cela ressort du tableau introductif à cette partie) sont des gros consommateurs de certains produits culturels : la presse magazine surtout, par abonnement : 59,2% de parts de marché pour les plus de 55 ans, et achats de journaux, revues et papeterie en magasins : 34,5%.

Équipement du foyer : Qu'il s'agisse de réfrigérateur, congélateur, machine à laver le linge ou la vaisselle, machine à coudre ou télévision couleur, le taux d'équipement des 55-64 ans est toujours supérieur à la moyenne, tandis que celui des 65-74 ans a fait l'objet d'un rattrapage au cours des 10 dernières années.

Mais, par rapport au potentiel qu'ils représentent en ce domaine, les plus âgés des séniors sont également sous-équipés en produits de plus haute technologie, comme les magnétoscopes ou les fours à micro-ondes. Certains en ont conclu que les personnes âgées étaient hostiles aux nouvelles technologies.

Pourtant, là aussi, on assiste à des changements d'importance et notamment des effets de rattrapage. *C'est ainsi que sur la période 1991-1993, les achats de magnétoscopes par les sexagénaires ont augmenté de 33%, alors que l'ensemble du marché reculait de 5,3%, et les achats de lave-linge ont progressé de 18,9%, contre un indice d'ensemble de - 5,8%.*

Comme l'ont montré différentes études du CREDOC, si les séniors, consommateurs expérimentés, sont davantage prudents et exigeants vis-à-vis des nouveaux produits, ils sont loin d'être insensibles aux innovations techniques, si ces dernières leur sont utiles. On l'a bien vu avec les nouveaux produits alimentaires. Autrement dit, la prudence face à un nouveau produit ne doit pas être confondue avec une méfiance supposée à l'égard des nouvelles technologies.

Ce résultat se confirme à l'examen de certain niveaux d'équipement. Par exemple, après 50 ans, on continue à s'équiper en congélateurs. Des groupes de personnes appartenant à la même génération se sont progressivement équipés en congélateurs, certaines à 55 ans, d'autres à 60, voire à 70 ans. La diffusion réussie de ce produit dans les foyers d'un certain âge tient sans doute à sa facilité d'utilisation et aux réponses simples qu'il apporte à des besoins concrets. Il s'agit là d'un point important : pour être attrayant, le nouveau produit doit être utile et d'utilisation aisée.

Le tableau ci-dessous fournit les taux d'équipement des séniors les plus récents, issus des enquêtes du CREDOC.

Niveau d'équipement des plus de 50 ans fin 1995

	50- 59 ans	60-69 ans	70 ans et +	Ensemble tous âges confondus	Ensemble des plus de 50 ans
Lave-vaisselle	53,3	39,1	22,4	43,1	36,7
TV Couleur	96,9	98,4	99,4	95,2	98,1
Magnétoscope	74,0	51,5	36,1	68,8	55,6
Congélateur indépendant	72,1	61,4	44,8	60,6	60,7
Four à micro-ondes	59,2	45,7	24,9	55,9	44,9
Ordinateur domestique	5,8	0,8	0,4	18,1	6,9

Source : CREDOC, Enquête Aspirations et conditions de vie des Français, fin 1995-début 1996

Grille de lecture : 53,3% des 50-59 ans déclarent posséder un lave-vaisselle. Ce taux de possession, tous âges confondus, s'établit à 65,4% ; il est de 36,7% pour l'ensemble des plus de 50 ans.

L'exemple du magnétoscope est à cet égard éloquent. Le sous-équipement en magnétoscopes, même s'il se réduit, est d'autant plus paradoxal que les personnes à la retraite regardent davantage la télévision que les autres classes d'âge et que des émissions susceptibles de les intéresser passent à des heures tardives. La satisfaction d'un besoin réel (une plus grande souplesse dans le choix de l'heure de visualisation des émissions) se heurtait à l'inconvénient majeur des premiers magnétoscopes, à savoir la complexité d'utilisation. C'est avec la mise sur le marché d'appareils plus faciles à programmer, que les achats de magnétoscopes par les personnes âgées ont décollé. Mais des progrès dans la fonctionnalité..... restent encore à faire.

Automobile : Les études sur l'évolution de la motorisation au cours de la vie montrent que l'utilisation de l'automobile a plutôt tendance à légèrement décroître à partir de 60 ans. Mais on assiste, dans ce domaine comme dans celui des pratiques culturelles par exemple, à un effet générationnel : de nouvelles générations de séniors ayant l'habitude de conduire remplacent des générations qui ne possédaient pas souvent un permis.

D'autre part, pour les populations urbaines, la voiture est aujourd'hui quasiment le seul moyen pour accéder aux grandes surfaces commerciales en périphérie des agglomérations. Pour les populations rurales, la voiture est aussi devenue le moyen parfois unique pour rejoindre les bourgs ou villes les plus proches.

Pour des raisons de recherche de sécurité et de pouvoir d'achat suffisant, 80% des plus de 50 ans achètent leurs voitures neuves, alors que la moyenne pour l'ensemble des achats en France s'établit à 42% ; ils sont 85% à acheter des voitures françaises, la moyenne s'établissant à 70% ; ils sont nombreux entre 50 et 59 ans à posséder deux voitures. Chez Renault, par exemple, un client sur deux a plus de 50 ans et un client sur trois plus de 60 ans. C'est vrai pour toutes les gammes de voitures. Certains séniors manifestent une préférence pour les caractéristiques des petites voitures (maniabilité et fiabilité) : il est à noter que 50% des possesseurs de TWINGO ont plus de 50 ans.

Ainsi, entre 1991 et 1993, les achats de voitures neuves par les plus de 60 ans ont augmenté de 18%, alors que l'ensemble du marché était en crise et a enregistré un recul de 9,9%. Il faut savoir que 32,7% des acheteurs de nouveaux modèles de voitures françaises sont des sexagénaires.

Taux de motorisation selon l'âge en 1985 et 1995

	50- 59 ans	60-69 ans	70 ans et +	Ensemble tous âges confondus	Ensemble des plus de 50 ans
Ont l'usage d'une ou plusieurs voitures					
1985	80,0	59,9	34,1	73,5	60,7
1995	91,7	76,3	46,3	81,2	73,7

Source : CREDOC, Enquête Aspirations et conditions de vie des Français, fin 1995-début 1996

Grille de lecture : 91,7% des 50-59 ans possèdent une ou plusieurs voitures. Ce taux de possession s'établit pour l'ensemble des Français, tous âges confondus, à 81,2% ; il est de 73,7% pour l'ensemble des plus de 50 ans.

En 1985, les séniors enregistraient un retard de 12,8 points par rapport à l'ensemble de la population en matière d'équipement automobile. Dix ans plus tard, cet écart s'est très sensiblement réduit, il n'est plus que de 7,5 points.

*

* *

Les postes de consommation que nous avons évoqués sont donc significatifs de la montée en puissance des plus de 50 ans sur le marché. Alors que toutes les personnes nées dans le premier tiers du siècle ont été marquées par une société dominée par la valeur du travail, les plus jeunes des retraités d'aujourd'hui n'avaient qu'une trentaine d'années au

début des années 60, date vers laquelle naissait la société dite de consommation et de loisirs. Des habitudes ont été acquises dans un contexte de scolarisation accrue, d'allègement du temps de travail et du développement de l'offre, habitudes qui doivent perdurer pour l'essentiel dans les années à venir.

Néanmoins, aujourd'hui, les plus de 50 ans et surtout les retraités sont devenus "sous-consommateurs", c'est-à-dire qu'ils épargnent plus que la moyenne des ménages. Ces derniers, à revenu identique à celui des actifs, consacrent une moindre proportion de leur argent (environ 5 %) aux dépenses de consommation. Si les retraités se mettaient à rattraper ce "retard", cela réinjecterait environ 50 milliards de francs dans la consommation, ce qui est tout à fait considérable (calcul effectué sur les données de 1989 qu'il conviendra de confirmer avec les données de 1994-1995 issues de l'INSEE lorsqu'elles seront disponibles).

Cette sous-consommation des retraités, si elle se maintenait sur moyenne période, pourrait avoir des conséquences macro-économiques assez sensibles à mesure que le poids global de leur revenu sera amené à progresser. En effet, depuis que l'on observe un frein du recours au crédit de la part des classes d'âge actives - inquiètes face à l'avenir et peu enclines à anticiper des progressions de leur pouvoir d'achat - nous ne disposons plus de groupes de "sur-consommateurs" (les actifs) capables de peser dans le sens du rééquilibrage de la propension moyenne à consommer.

Cependant, comme nous l'avons indiqué, certains spécialistes du marketing commencent à mieux connaître et faire connaître le potentiel de consommation des plus de 50 ans, à s'intéresser à leur pouvoir d'achat et à leur comportement. Ils découvrent, surtout, qu'ils auront une longue période de consommation active après le passage à la retraite. Et certains n'hésitent pas à considérer qu'à l'horizon 2000, les nouvelles générations arrivant à l'âge de la retraite constitueront la croissance de la consommation de demain. On peut toutefois leur reprocher de parfois réduire cet intérêt porté aux séniors à des caractéristiques purement de forme ou de techniques publicitaires. *L'innovation de demain en matière de consommation pour les séniors ne devra pas se contenter de chercher à adapter aux plus de 50 ans les produits déjà sur le marché, mais bien à en créer de nouveaux correspondant aux attentes qui sont les leurs.*

L'avenir de la consommation des séniors

La consommation des personnes de plus de 50 ans dans les années à venir comporte des aspects prévisibles et d'autres qui le sont moins.

On peut d'abord se demander si le potentiel de consommation que nous avons signalé se traduira dans les faits. Nous pensons que les grands facteurs d'évolution de la consommation des plus de 50 ans vont dans ce sens : les effets individuels provenant de l'avancée en âge se conjuguent aux effets collectifs dus au changement de génération.

Les effets du vieillissement -tant physiologique, psychologique et social- sont certes complexes, mais on constate que l'âge est rarement le facteur explicatif principal des changements de consommation. Les individus sont portés à garder le plus longtemps possible leurs habitudes de consommation et leurs styles de vie. Ils restent en phase avec le vécu de leur génération.

Or, par rapport aux générations de retraités qui ont plus de 70-75 ans, les nouvelles générations se caractérisent par une hausse du niveau de vie, due à une longue période de croissance, un plus grand degré d'instruction, ainsi qu'une vision bien différente des valeurs et de la nouveauté : elles cherchent davantage le naturel, l'authenticité, la sécurité et le conseil. Elles sont davantage prêtes à payer la qualité à son prix.

Ainsi, les récents retraités et, a fortiori, les futurs retraités se présentent comme des consommateurs actifs, bien informés, disposant pour la grande majorité de revenus les mettant à l'abri du besoin immédiat. Ils sont appelés à se comporter en consommateurs dynamiques, ouverts aux nouveautés fonctionnelles tout en arbitrant leurs dépenses en fonction de leurs revenus.

L'effet favorable du revenu devrait se maintenir au cours de la prochaine décennie, en raison de l'incidence de la retraite des femmes sur le revenu des foyers, de l'augmentation des revenus du capital accumulé au cours de la vie active, et du maintien

de la protection sociale à un niveau convenable, même si cette dernière subit des ajustements et suscite des mesures d'accompagnement complémentaires.

Face à de telles perspectives, il est particulièrement fréquent d'affirmer aujourd'hui que les nouveaux services destinés à aider les personnes âgées constitueront un puissant gisement de croissance de la demande et de création d'emplois pour les années à venir.

Du portage des repas à domicile à la vente de certains plats cuisinés industriels, des systèmes de télé-alarme à l'organisation des alternatives médicales et sociales au placement en institution, ces services sont en effet très nombreux. Mais s'ils constituent un potentiel indéniable, il faut prendre conscience de l'existence de freins culturels (et pas seulement économiques) à leur développement.

Comme l'a montré Robert Rochefort, passé un "certain" âge, la diffusion des nouveaux biens et services se heurte à des obstacles culturels. Ceux-ci ont trait par exemple à une différence dans la prise en compte du temps : un objet de consommation de cinq ans d'âge est réputé ancien et virtuellement périmé chez un 25-30 ans, alors qu'il paraît tout récent chez un plus de 60 ans, "l'obsolescence" psychologique étant moins rapide avec l'âge. Cela s'exprime alors généralement par l'argument souvent avancé du "refus du gaspillage".

Ainsi, lorsque un nouveau service est proposé aux personnes d'un certain âge, elles manifestent fréquemment des réticences. Elles déclarent souvent ne pas en avoir besoin, alors que leur point de vue est bien souvent en réalité: "Je veux me débrouiller tout seul" ou même: "Je dois me débrouiller tout seul". Un conflit potentiel les oppose souvent à des gens plus jeunes, leurs enfants - qui pensent qu'elles ne sont plus en mesure de tout faire toutes seules, ou bien qu'elles ont les moyens financiers de se faire aider dans telle ou telle activité.

L'incompréhension est culturelle ; ce qui pour certains est considéré comme un progrès - pouvoir externaliser la satisfaction d'un besoin - est perçu par les autres, les principaux concernés, comme une atteinte à leur sphère privée. En effet, le service, lorsqu'il se substitue à l'autoproduction, crée une dépendance à l'égard d'autrui, à l'égard du système économique et social. De ce point de vue, l'extension de la sphère marchande nous rend tous de plus en plus interdépendants. Mais cette concession à autrui est mieux acceptée

lorsqu'elle apparaît comme le prix à payer pour jouir soi-même d'un accroissement de son rôle social.

Ainsi, à tout moment, une tendance à externaliser la satisfaction des besoins qui permet la croissance de l'économie se heurte à une réticence culturelle, un réflexe de protection de chacun pour défendre son autonomie, gage de préservation de son identité et de sa liberté. Généralement, ce sont les jeunes générations qui poussent dans la première direction et les plus anciennes dans la seconde. Cette tendance pourrait constituer un frein réel à la diffusion de ces nouveaux services. Mais, d'une part nous avons vu que les jeunes et futurs retraités sont bien différents de leurs aînés et que innovation et nouveauté occupent un autre statut dans leur vécu. D'autre part, nous savons que lorsque l'innovation est adaptée aux besoins réels de la vie au cours des différentes tranches d'âge, elle n'a aucune raison de ne pas pouvoir se diffuser. Pour en accélérer le cours, on devra rechercher des procédures d'accoutumance et mettre en place de véritables politiques marketing appliquées aux populations d'un certain âge.

Jean-Paul Tréguer a dressé la liste de quelques produits et services susceptibles d'apporter une solution aux effets de l'âge. Il distingue produits et services destinés à lutter contre les effets de l'âge liés aux conditions physiques, contre ceux liés à la vie sociale et psychologique, et ceux liés à l'accélération technologique.

Cependant, compte tenu de la spécificité des attitudes et du comportement des nouvelles générations de plus de 50 ans, la voie du développement favorisant une nouvelle croissance ne sera pas automatique. Consommateurs et citoyens plus avisés que leurs aînés, les individus constituant ces nouvelles générations seront à convaincre.

Les stratégies envisageables passent par une meilleure communication de la part des prestataires de biens et services, elle-même reposant sur une approche globale et cohérente qui intègre la conception des produits et services. Les industriels, les distributeurs, les publicitaires en prennent de plus en plus conscience, après avoir longtemps négligé un tel marché. Les réticences que les entreprises ont manifestées pendant longtemps commencent à se lever. Mais les stratégies à l'endroit des plus de 50 ans passent peut-être aussi par la création de nouveaux instruments financiers pour

assurer le maintien de leur pouvoir d'achat disponible dans un contexte économique incertain.

On peut enfin mentionner une autre suggestion qui présente l'avantage de concilier intérêt financier et intérêt social. Certains suggèrent d'explorer la voie qui consisterait à réorienter une partie de l'épargne des retraités vers la création d'entreprises, soit individuelles, soit spécifiques, la collectivité garantissant au moins partiellement les risques encourus dans un tel investissement. Les retraités pourraient ainsi créer une activité, directement ou avec leurs proches, générer des emplois et participer à une production de richesses dont tous les retraités bénéficieraient. De plus, ils associeraient leur épargne et leurs compétences dans un projet collectif proche de leur vécu et créeraient un lien économique et social fondé sur une solidarité d'intérêts partagés, et non sur la générosité associative.

Cette suggestion, malgré les débats qu'elle peut susciter, a le mérite de souligner que par maints aspects, les retraités sont l'avenir obligé non seulement de la consommation, mais de l'ensemble de l'économie.

III. Aspirations des plus de 50 ans et des retraités

La segmentation par âge constitue une première démarche. L'INSEE découpe ainsi la population des plus de 50 ans en trois sous-populations distinctes et distingue "la liberté retrouvée" des 55-65 ans, "la sagesse" des 65-75 ans et "le déclin" des plus de 75 ans. S'inspirant de l'exemple américain, Jean-Paul Tréguer de la *Senior academy* parle des "masters" entre 50 et 59 ans, des "libérés" entre 60 et 74 ans et des "personnes âgées" à partir de 75 ans. Il estime que ces groupes représentent respectivement 35,5%, 41,6% et 22,9% des personnes âgées de plus de 50 ans. Alors que les "masters" sont encore en pleine activité, plutôt riches et sans enfant à charge, les "libérés" disposent à la fois du temps libre et d'un haut pouvoir d'achat disponible, tandis que "les personnes âgées" se replient davantage sur elles-mêmes.

Mais pour intéressante que soit la segmentation de cette population par tranche d'âge, elle ne permet pas de cerner suffisamment les spécificités des groupes identifiés. Pour ce faire, il convient de croiser âge, données de consommation et de comportement.

C'est ainsi, qu'en 1989, l'institut SECODIP, dans une première étude pour "Notre Temps" sur les plus de 50 ans qui apparaissent comme "un gisement à mettre en valeur", différencie cinq groupes sur un axe isolement-repli//ouverture à la vie sociale. Les retraités et futurs retraités se subdivisent donc comme suit, quant à leur façon de vivre leur retraite ou d'anticiper ce qu'elle sera :

- * Un groupe pour lequel la *retraite est ouverte sur la vie sociale et culturelle*, représentant 24% de la population et où prédominent les cadres moyens et supérieurs. Dans ce groupe, la retraite est abordée avec optimisme : elle va de pair avec une vie intellectuelle plus enrichissante, une convivialité renforcée, du tourisme et des voyages.
- * Un groupe pour qui la *retraite est associée à la tranquillité et au repos*, représentant 28% de la population et dans lequel sont équitablement représentées toutes les catégories économico-sociales. Dans une vision optimiste, la population de ce groupe a fait de la sérénité et du travail personnel une règle de vie. Elle est raisonnable dans la gestion de son budget, mais pour elle, la vie change peu, ce sont les activités qui changent.
- * Un groupe vivant ou envisageant une *retraite heureuse familiale et amicale*, représentant 22% de la population et où ne prédomine aucune classe économico-sociale. L'optimisme à l'égard de la retraite domine, car les personnes appartenant à ce groupe disent avoir enfin la possibilité de faire ce qu'elles veulent, tout en faisant preuve de prudence car les ressources disponibles s'amenuisent.
- * Un groupe où la *retraite est caractérisée par le vide culturel et un repli sur soi*, représentant 12% de la population et où dominent les personnes d'origine modeste. Ici la retraite inspire de la crainte. Pour près d'un tiers des personnes de ce groupe, même s'il n'y a pas baisse de pouvoir d'achat, des économies sont faites

sur toutes les dépenses, à l'exception de la nourriture. Il s'agit essentiellement d'épargner.

* Un groupe pour lequel la *retraite est un drame personnel et psychologique* associé à des problèmes financiers, représentant 14% de la population et où dominant les femmes seules et les classes sociales très modestes. Ici, la retraite suscite du pessimisme, le seul plaisir évoqué restant la télévision.

Très récemment, une grande enquête menée par le magazine "Notre Temps" et le Comité National des Retraités et Personnes Agées (CNRPA) a été analysée par le CREDOC. Bien qu'elle ne porte que sur les seuls retraités, elle permet de disposer d'une actualisation, six ans plus tard, sur ces attitudes et aspirations.

A partir des réponses fournies lors de cette enquête, le CREDOC a brossé au début de 1996 le portrait de six catégories de retraités, plus ou moins optimistes face à la vie (cf. le résumé qui en a été diffusé dans "Seniorscopie n° 27, avril 1996).

1. Le bonheur par la vie associative (29%)

Cette catégorie est composée plutôt de retraités jeunes, à la retraite depuis peu. Anciens cadres, ils se sentent financièrement à l'aise et estiment que leurs conditions de vie se sont améliorées par rapport à la génération suivante. Ils vivent le plus souvent en couple et se disent heureux. Dans 41% des cas, ils exercent des responsabilités associatives et se sentent utiles tant pour leur famille que pour la société. Refusant d'être enfermés dans un ghetto de retraités, ils recherchent la compagnie de personnes de tous âges. Ils voient essentiellement leur rôle dans la vie familiale et associative. Pour lutter contre le chômage, ils se déclarent plus décidés à aider leurs proches, consommer plus, soutenir les associations et même payer un peu plus d'impôts.

2. Les aînés heureux (18%)

Ce groupe, plus âgé que le précédent, est composé de personnes plus diversifiées socioprofessionnellement. Elles s'estiment, elles aussi, heureuses et utiles. Elles

croient à la transmission des valeurs, des souvenirs et du savoir professionnel. Elles sont plus ouvertes à une éventuelle majoration des impôts liée au combat pour l'emploi.

3. *Des retraités actifs, mais inquiets (16%)*

Dans ce groupe, sont majoritairement représentés des personnes de moins de 70 ans, percevant environ les deux tiers des revenus de leur activité et engagés dans la vie associative. Elles sont plus fortement touchées par le chômage de leurs proches et se déclarent inquiètes sur l'avenir de leurs retraites. Elles se déclarent, comme dans les deux groupes précédents, heureuses et utiles. Solidaires dans la lutte pour l'emploi, elles ne vont pourtant pas jusqu'à accepter une majoration de leurs impôts.

4. *Des retraités qui s'ignorent comme tels (15%)*

On trouve ici des retraités plutôt jeunes, en majorité des femmes, qui se sentent utiles dans leurs familles et qui, n'ayant pas eu de vie professionnelle, ont du mal à s'identifier au monde des retraités. Dans ce groupe, on se dit plutôt heureux et on aime vivre avec des gens plus jeunes.

5. *Des femmes découragées et déprimées (12%)*

Ces femmes âgées constituent les deux tiers de ce groupe. Elles se sentent marginalisée et inutiles. Dans un peu plus de la moitié des cas, elles vivent seules et ne disposent que de revenus modestes. Elles estiment que leurs conditions de vie actuelles sont moins bonnes que celles de leurs enfants et s'inquiètent à la fois pour leur santé et pour l'avenir de leurs retraites. Préférant la compagnie des personnes de leur âge, elles ne s'estiment pas heureuses.

6. *Des vieux solitaires, mais pas malheureux (10%)*

57,7% des personnes de ce groupe préfèrent être seules pour leurs activités quotidiennes, sans pour autant donner l'impression que cette solitude constitue un fardeau. Il s'agit surtout de femmes âgées qui ne considèrent pas qu'elles ont un rôle à tenir en tant que retraitées. Elles vivent seules dans un cas sur deux. Un quart d'entre elles n'ont ni enfants, ni petits-enfants. Mais elles se déclarent heureuses à 87 %.

On constate, au vu de ces portraits, qu'entre les jeunes retraités ouverts sur l'extérieur et les plus âgés vivant repliés sur eux mêmes, il existe tout un éventail de situations. Mais le sentiment dominant est que les retraités, pour la majorité, se déclarent heureux quels que soient le montant de leurs revenus ou la diversité de leurs conditions de vie.

Le sentiment de bonheur exprimé dans l'enquête est incontestablement lié à la qualité et à l'intensité des solidarités familiales.

IV. Une population de citoyens à part entière

La solidarité intergénérationnelle

Les retraités utilisent une partie de l'argent qu'ils ne consomment pas à aider financièrement leurs enfants et leurs petits-enfants, les uns parfois aux prises avec le chômage et les autres, avec le financement de leurs études destinées justement à leur éviter le chômage. Nous avons assisté, au cours des années récentes, à une inversion des transferts intergénérationnels.

Parmi les données qui ont modifié le groupe familial, la colongéité des générations représente une véritable révolution. Comme l'a montré Claudine Attias-Donfut, directeur des recherches sur le vieillissement à la Caisse nationale d'assurance vieillesse, on assiste à l'émergence de "la famille verticale", composée de trois ou quatre générations. Le nombre de grands-parents augmente, celui des petits-enfants diminue. La génération "pivot", entre les parents d'une part, des enfants et petits-enfants d'autre part, joue un rôle désormais central dans les liens et les échanges qui circulent entre les différentes générations.

Contrairement à l'opinion courante, la famille ne se limite pas au noyau restreint -parents et enfants sous le même toit- mais englobe dans les solidarités actives plusieurs ménages apparentés : il n'y a guère de coupures entre les générations, même si chacune préserve son indépendance dans un habitat séparé. Les solidarités sont économiques et

principalement orientées vers les jeunes qui concentrent les efforts de deux générations ascendantes, surtout quand ils sont confrontés aux difficultés d'entrée dans la vie active.

Selon l'INSEE, qui vient d'analyser les aides financières entre ménages, en 1995, les ménages français ont consacré 3 à 4% de leurs revenus à aider financièrement d'autres ménages. Cela représente une somme globale de 100 milliards de francs qui passe annuellement d'une génération à la ou aux générations suivantes. Cette somme est composée de 70 milliards d'aides irrégulières et de 30 milliards d'aides régulières, auxquels il conviendrait d'ajouter 35 milliards d'aides en nature pour évaluer précisément l'importance de cette solidarité.

Les trois-quarts de ces aides monétaires sont la manifestation du soutien des parents à l'égard de leurs enfants ou des grands-parents à l'égard de leurs petits-enfants. Les ménages de moins de 40 ans reçoivent 50 milliards par an des ménages de 40 à 59 ans, auxquels s'ajoutent 30 milliards qui leur sont versés par les ménages de plus de 60 ans.

On constate donc que les ménages de moins de 40 ans cumulent l'essentiel des aides (80 milliards de F. par an) et que les ménages de 40-59 ans donnent à leurs enfants deux à trois fois plus (50 milliards de F. par an) qu'ils ne reçoivent d'aides de leurs propres parents (20 milliards de F. par an).

Les données de l'INSEE montrent aussi que c'est à partir de 40 ans que le montant moyen des aides fournies dépasse celui des aides reçues. Ainsi, les aides contribuent à améliorer de 7% le niveau de vie moyen des ménages de moins de 40 ans, tandis qu'elles diminuent de 3% celui des ménages de plus de 40 ans.

Mais c'est autour de 50 ans, avec le départ des enfants, qu'un ménage fournit une aide substantielle qui va diminuer très légèrement au cours des années qui suivent, pour remonter fortement après 70 ans. Ainsi, vers 60 ans, un ménage consacre en moyenne 6% de son revenu à ses descendants, alors qu'après 80 ans cette aide représente 12%, la générosité des ménages de cet âge étant liée à l'existence d'un patrimoine.

Mais l'entraide intergénérationnelle se dirige aussi vers les plus âgés, surtout quand s'installe la dépendance dans la vie quotidienne. Les aides en espèces sont cependant beaucoup plus faibles, puisqu'elles ne représentent que 10 milliards de francs par an.

Aujourd'hui, on peut ainsi dire que ce ne sont plus les enfants qui aident les parents, mais très majoritairement le contraire : les parents et les grands-parents aident les enfants et les petits-enfants. C'est que la famille reste l'un des principaux lieux d'échanges et de confrontations entre les générations par lesquels se construisent la place et le rôle des personnes âgées dans la société.

Ces liens familiaux, comme l'a montré l'enquête de Notre Temps et du CNRPA analysée par le CREDOC, sont bien loin d'exclure tout investissement social et associatif.

L'engagement dans la société

Les résultats de cette enquête montrent que plus de 82% des retraités se considèrent comme des citoyens à part entière. Cette intégration se concrétise pour près de 81% d'entre eux par le fait de se sentir utiles dans leur famille et pour plus de 48% dans leur quartier, leur ville ou village. Ce sentiment d'utilité, familiale et sociale, est plus fort chez les hommes que chez les femmes. Pour ces dernières, il fait un bond entre 55 et 65 ans puis se stabilise jusqu'à 75 ans. Pour les hommes, le sentiment d'utilité sociale ne fléchit qu'à partir de 80 ans.

De plus, 65,5% des personnes interrogées déclarent adhérer à une association, une moitié comme adhérents, l'autre moitié comme exerçant des responsabilités. Ce chiffre va bien au-delà des données statistiques reconnues et tient à la technique d'enquête (appel au volontariat) : ont répondu les plus actifs, les plus dynamiques, même s'ils se recrutent dans toutes les catégories socioprofessionnelles. Ce chiffre est cependant intéressant car il traduit bien le phénomène de l'engagement associatif des retraités qui se retrouve d'une façon plus large chez les plus de 50 ans.

Un tel engagement est également manifeste à travers le taux d'adhésion à une association, telle qu'il ressort du système d'enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français" du CREDOC. Le tableau suivant indique le taux d'adhésion des plus de 50 ans à différents types d'associations, enregistré au début de l'année 1996, comparé à celui de l'ensemble de la population française.

Taux d'adhésion aux principaux types d'associations (en %)

Type d'associations	50- 59 ans	60-69 ans	70 ans et +	Ensemble tous âges confondus	Ensemble des plus de 50 ans
Association sportive	23,6	11,8	7,2	21,9	14,9
Association culturelle et de loisirs	21,5	24,5	26,4	16,7	23,8
Association confessionnelle	7,0	8,6	4,6	5,1	6,9
Syndicat	12,2	3,4	3,9	7,1	6,8
Association de défense de l'environnement	5,1	5,3	2,7	3,5	4,5
Association de parents d'élèves	5,0	0,3	0,6	7,9	2,1
Association de consommateurs	3,5	2,3	1,4	2,0	2,4
Parti politique	5,9	3,2	2,6	3,5	4,0
Autres types d'association	8,0	8,6	8,6	5,5	8,4

Source : CREDOC, Enquête Aspirations et conditions de vie des Français, fin 1995-début 1996

Grille de lecture : 23,6% des 50-59 ans adhèrent à une association sportive. Alors que le taux d'adhésion tous âges confondus s'établit à 21,9%, il est de 14,9% pour les plus de 50 ans.

Tous âges confondus, on constate que c'est l'adhésion à une association sportive qui mobilise le plus de Français. Cependant si l'on suit l'évolution de ce type de participation, on note une stagnation des adhésions chez les moins de 40 ans, alors que le taux d'adhésion des séniors augmente. Ainsi, début 1996, presque 24 % des 50-59 ans déclarent adhérer à une association sportive et si cette participation diminue normalement à mesure que l'on avance dans les tranches d'âge, on a quand même près de 15% des plus de 50 ans qui déclarent participer à une association sportive. Ce résultat est à mettre certainement en rapport avec le souci manifesté par les séniors de préserver leur santé et de se maintenir le plus longtemps possible en forme.

Les associations culturelles ou de loisirs enregistrent également une forte participation des séniors. Ici, contrairement à la pratique sportive, le taux d'adhésion croît avec la tranche d'âge. Près d'une personne de plus de 50 ans sur quatre fait état de son adhésion à une association culturelle ou de loisirs, alors que cette participation s'établit, tous âges confondus, à presque 17%. Ce phénomène traduit le fait que la pratique associative peut être pour les actifs les plus âgés un moyen stratégique pour préparer leur retraite : ils s'apprêtent à substituer, quand la cessation d'activités interviendra, un réseau relationnel associatif à leur réseau relationnel professionnel. *Les clubs*, qui pratiquent essentiellement des activités d'animation, sont passés de 2000 en 1972 à 20 000 en 1983 et à plus de 30 000 à la fin des années 80. *Les universités du troisième âge* ont connu un développement parallèle, même s'il est resté plus limité. 50 000 personnes fréquentent aujourd'hui plus de 130 de ces universités.

Les années 90 sont ainsi les témoins d'une participation associative accrue de classes d'âge plus mûres et plus expérimentées, qui ont un effet dynamisant dans de nombreux secteurs de la vie associative. Il en est ainsi, par exemple, des associations de défense de l'environnement. On constate que, par rapport à la fin des années 70, où l'adhérent type était plutôt âgé de moins de 40 ans, l'adhérent type de la fin des années 90 est âgé de 40 à 59 ans. On conçoit que la participation accrue de ces classes d'âge plus expérimentées à de telles associations peut renforcer le mouvement écologiste dans les années à venir, d'autant plus qu'après la cessation de leur activité professionnelle, elles bénéficieront de plus de temps libre.

La dernière génération de ces associations est constituée d'*associations de pré-retraités* pour lesquelles la défense de leurs membres et, notamment de leur pouvoir d'achat, est une priorité. Cependant d'autres associations ont été créées, qui s'adressent aux pré-retraités, et qui traduisent mieux la volonté des plus de 50 ans de rester ouvert sur le monde. Ces associations ont pour objectif de mettre les compétences professionnelles des aînés au service des entreprises. Les plus connues sont EGEE (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise, 1979) qui rassemble des cadres de haut niveau pour des interventions auprès des entreprises françaises, ECTI (Echanges et consultations techniques internationaux, 1975) qui intervient en France et à l'étranger auprès des petites et moyennes entreprises, AGIR (Association générale des intervenants retraités,

1983) qui regroupe des retraités d'origines socioprofessionnelles diverses pour des actions dans les pays en voie de développement.

Dans toutes ces associations, les séniors veulent transmettre leur expérience et leur savoir-faire. Les adhérents à ces associations s'assignent des tâches d'utilité sociale, dont la diversité illustre bien leur volonté de participer au développement de l'activité économique.

Les associations les plus nombreuses relèvent cependant de la sphère sociale. Elles entendent contribuer à lutter contre l'exclusion et à renforcer la cohésion sociale. Leurs objectifs concernent l'emploi et le chômage, la justice, l'aide aux victimes, la réhabilitation des délinquants, l'accompagnement des scolaires en difficulté, le soutien de la population âgée dépendante, à domicile ou en institution.

Enfin d'autres associations œuvrent dans le domaine assimilé au culturel : cela va de la conservation de la mémoire collective à la protection et mise en valeur du patrimoine architectural et des sites naturels.

Toutes ces associations ont un rôle, ou pour le moins une influence, économique considérable, très difficile à chiffrer, mais que l'on ne peut pour autant négliger.

L'enjeu de la dépendance

On ne peut traiter des enjeux économiques liés au vieillissement sans aborder le thème de la dépendance.

Selon le système d'enquête du CREDOC "Conditions de vie et aspirations des Français", au début de 1995, c'est presque un Français sur cinq (19,7%) qui déclare avoir dans son proche entourage un parent âgé non autonome. **Si l'on considère les tranches d'âge, on constate que c'est 24% des 50 à 65 ans qui ont à faire face à cette charge, et 15% des plus de 65 ans.**

Les séniors sont donc doublement concernés par la dépendance, d'une part comme bénéficiaires éventuels "le jour venu" et surtout, dans un premier temps, comme enfants d'une personne dépendante.

L'importance de l'enjeu constitué par la dépendance des personnes âgées est encore davantage mis en évidence en analysant le lieu de résidence de cette population dépendante : seulement 39% des personnes non autonomes séjournent en établissements spécialisés, contre 28% qui résident dans leur famille et 33% qui occupent leur propre domicile. Autrement dit, les besoins d'aide à domicile concernent, certes à des degrés divers, 61% de l'ensemble des personnes non autonomes.

Une enquête du CERC de 1990, publiée très récemment par l'INSEE (septembre 1996), a estimé le nombre des personnes âgées dépendantes selon les classes d'âge et selon la nature des handicaps. Ont ainsi été distinguées la dépendance physique (qui résulte d'une plus ou moins grande gêne pour accomplir certains gestes de la vie quotidienne -marcher, se lever, se laver-) et la dépendance domestique (qui résulte de la gêne pour effectuer certains actes -courses, ménage, démarches administratives,...).

Dépendance physique exprimée en % de la classe d'âge

Age	Peu dépendants	Dépendants	Très dépendants	Ensemble
60-64 ans	2,0	1,0	0,4	3,4
65-69 ans	2,5	1,9	0,5	4,9
70-74 ans	4,5	2,6	1,3	8,4
75-79 ans	7,1	3,4	1,9	12,4
80 ans et plus	13,8	9,4	4,5	27,7

Source : Conditions de vie des personnes de 60 ans et plus, INSEE résultats n°486-487, Septembre 1996 (Enquête CERC 1990)

Dépendance domestique exprimée en % de la classe d'âge

Age	Peu dépendants	Dépendants	Très dépendants	Ensemble
60-64 ans	15,6	4,4	0,8	20,8
65-69 ans	19,6	4,6	0,6	24,8
70-74 ans	24,3	8,8	1,3	34,4
75-79 ans	27,8	16,5	3,5	47,8
80 ans et plus	27,9	32,2	11,6	71,7

Source : Conditions de vie des personnes de 60 ans et plus, INSEE résultats n°486-487, Septembre 1996 (Enquête CERC 1990)

Ces tableaux montrent qu'à partir de 80 ans, c'est près de 28% de personnes qui endurent un manque d'autonomie pour faire certains gestes de la vie quotidienne, et c'est presque 72% de personnes qui, après cet âge, ont besoin d'aide pour l'accomplissement d'un certain nombre de tâches domestiques.

Or si l'on rapporte de tels besoins au nombre de ceux qui bénéficient d'une aide à domicile, on est frappé par les écarts que l'on enregistre.

Bénéficiaires d'une aide à domicile en % de chaque classe d'âge

Age	Employée de maison	Femme de ménage	Membre de la famille *	Voisin, ami *	Aide ménagère	Service de soin à domicile	% de personnes bénéficiant d'une aide à domicile
60-64 ans	24,3	10,6	5,8	8,0	4,7	11,5	10,2
65-69 ans	13,5	20,0	12,4	10,9	7,6	5,8	13,9
70-74 ans	5,4	9,3	10,1	8,8	9,2	1,5	19,8
75-79 ans	24,3	20,2	22,1	25,1	26,0	20,2	32,3
80 ans et +	32,4	39,9	49,7	47,3	52,5	51,0	55,8

* N'habitant pas le même logement

Source : Conditions de vie des personnes de 60 ans et plus, INSEE résultats n°486-487, Sept 1996 (Enquête CERC 1990)

Ainsi, si l'on considère toujours la classe d'âge des personnes âgées de 80 ans ou plus, on constate que seulement 55,8% d'entre elles bénéficient d'une aide à domicile, que cette aide provienne de la famille ou de l'extérieur de la famille, alors qu'elles sont près de 72% à subir une perte de leur autonomie.

On peut considérer que les enjeux économiques directs ou indirects de la dépendance sont de trois ordres :

- *Il y a un marché à organiser* : cela suppose de disposer d'une offre compétente et suffisante en quantité. Certaines polémiques existent pour savoir si le milieu associatif doit disposer ou non du monopole de ce marché. Il est vraisemblable qu'il faudra que coexistent des opérateurs de tous statuts. C'est à cette seule condition que ce gisement sera susceptible de créer tout le potentiel d'emplois qu'il recèle. On devra bien entendu se garantir des préoccupations déontologiques que cela nécessite. La création récente d'un institut de la gestion déléguée, qui fédère toutes les démarches de concession de service public à des entreprises de droit privé et que préside Marceau Long, pourrait être un endroit de réflexion utile à ce propos.

Le potentiel d'emplois est généralement évalué à 50 000. Une autre façon de le calculer est de considérer que le taux d'encadrement pourrait être d'une personne à plein temps pour 5, 6 ou 7 personnes dépendantes. Dans ce cas la prise en charge de 300 000 personnes dépendantes dès les premières années de montée en charge du dispositif serait bel et bien susceptible de créer de l'ordre de 50 000 emplois.

- *Il y a un marché à solvabiliser* : cela suppose de mettre en place correctement et complètement la prestation-autonomie, telle qu'elle a été présentée à de nombreuses reprises. Des expérimentations ont eu lieu en 1995 dans une dizaine de départements, coordonnées par les Conseils généraux et les Caisses d'Assurance Vieillesse (notamment du régime général). Le CREDOC a été chargé d'en réaliser l'évaluation nationale. Dans ses recommandations figurent la meilleure articulation avec l'action du corps médical ambulatoire et la forte préférence à une distribution sous forme de prestations en nature plutôt qu'en espèces.

- *Il y a une peur à évacuer* : il faut bien comprendre qu'aujourd'hui la peur d'être dépendant et de devoir faire face à des dépenses d'aide très élevées est profondément ressentie par

les retraités. Cela justifie de leur part une précaution financière, une préférence pour l'épargne peu compatible avec le rôle économique dynamique que l'on aimerait leur voir jouer. Calmer cette crainte par l'assurance qu'il existe un système de financement adapté "au cas où" semble le préalable nécessaire à les voir occuper pleinement leur place économique.

A propos de la dépendance, n'oublions pas un point capital. Malgré les progrès de la médecine, il arrive un moment où le veuvage survient avec son cortège de souffrances et de difficultés à résoudre. On peut espérer qu'à l'avenir, il ne soit plus synonyme, comme il l'a longtemps été, d'appauvrissement économique. Mais il force les conjoints survivants à devoir affronter la solitude, période délicate que connaissent bien les gérontologues et face à laquelle la diversité des adaptations individuelles est très grande. On peut penser que dans la recherche de prévoyance des ménages "séniors" de 50 à 70 ans, il y aura de plus en plus le désir de se prémunir simultanément des risques de trop grande baisse de pouvoir d'achat pour le conjoint survivant et de correcte prise en charge face à la dépendance. Une grande partie de la stratégie patrimoniale des séniors sera vraisemblablement orientée dans cette direction. On observe déjà par exemple que les "résidences services" créées depuis la fin des années 70 changent progressivement de cible et donc de contenu. A l'origine plutôt destinées à des séniors plutôt jeunes et encore très indépendants du type "troisième âge", on les retrouve aujourd'hui réorientées vers des personnes de type "quatrième âge" avec la nécessité de fortement les médicaliser. Alors que dans le premier schéma, on privilégiait l'acquisition du studio ou de l'appartement dans la résidence, on voit au contraire que l'on se dirige maintenant vers la location.

CONCLUSION ET ENJEUX PROSPECTIFS

Comment reconnaître le prodigieux pouvoir économique des séniors qui est en train de se construire sans que cela n'apparaisse comme une double provocation, à l'égard des plus âgés des retraités (surtout des veuves de plus de 80 ans) qui vivent pour un certain nombre d'entre elles dans le besoin et le dénuement, mais aussi à l'égard des jeunes adultes emprisonnés par de trop longues années de "galère" ? Mais aussi, comment reconnaître cette hausse du niveau de vie sans que cela ne soit aussitôt utilisé pour réduire arbitrairement ou exagérément certains droits ou certains avantages dont disposent les retraités ?

Voilà des questions bien difficiles. Certes on peut prétexter que des moyennes écrasent la diversité des situations. Bien qu'il soit d'accord avec une telle réflexion, le statisticien ne peut s'en contenter. L'enrichissement d'une classe d'âge (de plusieurs classes d'âge devrait-on dire), ici constaté, n'est pas honteux. Cela pourrait être une catastrophe pour les autres si ceux qui en sont les bénéficiaires considéraient qu'ils doivent jouir égoïstement de ces nouvelles ressources. Mais à l'inverse, c'est une chance si ce qui les anime est fait d'ouverture d'esprit et de disponibilité aux autres.

*

* *

Quelles que soient les hypothèses retenues en matière de natalité et de mortalité, l'accroissement du poids économique des plus de 50 ans est désormais inscrit dans notre réalité à venir. On peut affirmer avec peu de chance de se tromper qu'ils dépasseront les 50 % du revenu perçu dans la société vers le milieu de la prochaine décennie et qu'en 2020 ils auront passé le cap des 60 %.

Faut-il se réjouir ou au contraire s'inquiéter d'une telle situation ? Ni l'un, ni l'autre. Il convient surtout de la prendre comme un fait. Au cours de son histoire, l'humanité s'est

déjà adaptée à des bouleversements sociodémographiques de très grande importance : fin des épidémies du passé, longues occupations par des peuplades étrangères, colonisation puis décolonisation, vagues d'immigration, baby-boom, travail salarié des femmes... **Elle s'adaptera au papy-boom.** Ne croyons pas les "prophètes" de malheur qui se déchaînent sur ce sujet !

Le papy-boom est à la fois une chance et un défi. Il recèle des menaces et des opportunités. Notre responsabilité collective est de faire en sorte que le positif l'emporte sur le négatif. Cette responsabilité est très grande car, à la différence de bien d'autres évolutions, le papy-boom est connu à l'avance et donc en large partie prévisible. On peut s'y préparer, on doit le faire. L'enjeu peut être formulé de la façon suivante : **comment faire pour que cette concentration du pouvoir économique entre les mains des plus de cinquante ans joue en faveur de la société dans son ensemble et non pas contre elle ?** Qu'elle soit un moteur économique de développement et de bien-être et non l'inverse ?

L'économie est davantage un flux, une circulation et un ensemble d'échanges qu'un stock, un patrimoine ou une accumulation. La première réponse clef se situe dans le prolongement de cette remarque générale. Il convient de tout mettre en œuvre pour que les ressources qui arrivent et arriveront davantage demain entre les mains des seniors soient dynamisées au maximum ; qu'elles circulent en alimentant une demande explicite en biens et services destinés à améliorer le bien-être de ceux qui les achètent. L'enjeu du "senior-marketing" n'est pas de trouver de nouvelles proies faciles pour des entrepreneurs désabusés par la difficulté actuelle des marchés de consommation, il ne peut se réduire à l'apprentissage d'un ensemble de "trucs" destinés à savoir communiquer avec cette "cible". Il s'agit au contraire, dès l'amont, de diriger les innovations vers les véritables besoins des plus de 50 ans. **Les mots clefs sont alors : maturité, sécurité, durabilité, fonctionnalité, famille, culture, confort, complicité, relations avec les autres, service, domicile...**

C'est dans la capacité qu'auront les industriels de l'automobile, du logement et de la construction, du textile et du mobilier, les promoteurs du tourisme et de la culture à anticiper sur ces nouvelles demandes, que dépendra le dynamisme de l'économie des seniors, et du coup de l'économie tout entière.

Il n'y aurait "guerre des générations" - quel terme affreux, mais il fleurit souvent dans la presse des années 90 ! - que dans la mesure où les revenus des séniors ne serviraient pas à alimenter de nouveaux marchés durables et dynamiques susceptibles de créer massivement des emplois pour les plus jeunes.

Il est absurde de parler aujourd'hui de "génération sacrifiée" lorsque l'on fait référence aux très difficiles conditions d'accès à l'emploi des plus jeunes. On ne sait malheureusement que trop tard lorsqu'une génération a pu être sacrifiée, car cela ne peut s'analyser qu'au terme de son existence. A propos de ceux qui ont aujourd'hui 70 ans, n'aurait-on pas pu dire, il y a un demi siècle lorsqu'ils atteignaient leur vingtième anniversaire, en ayant passé l'adolescence pendant la guerre et alors que quelques années plus tard allaient éclater les guerres de décolonisation, qu'ils constituaient bel et bien une génération sacrifiée ? C'est pourtant eux auxquels on accole "généreusement" aujourd'hui le qualificatif de génération dorée. Dans la tranche de vie qu'ils passent ensemble, on ne doit pas chercher à calculer qui est définitivement avantagé, du petit-fils ou du grand-père. Car pour l'un il y aura un demain et pour l'autre il y a eu un hier qui ne sont en aucun cas comparables. Par contre, on doit chercher à ce que ce temps se passe dans l'harmonie et à ce que les aides et les transmissions se fassent.

L'enquête "Notre Temps-CNRPA-CREDOC" du début de cette année nous rappelait qu'une majorité de 57% des personnes enquêtées se déclaraient confiants dans la capacité des jeunes générations à "prendre le relais" de leurs aînés. C'est un facteur d'espoir, même si le fait que 41% répondaient a contrario qu'ils ne leurs faisaient pas confiance ne doit bien entendu pas être négligé.

Les décideurs politiques ont un rôle important à jouer. Outre la diffusion de toutes les données d'intérêt général en ce domaine, **ils doivent également favoriser fiscalement l'échange économique entre les générations.** Certains nouveaux marchés doivent être encouragés par des subventions, des primes, des réductions d'impôts : emplois à domicile, services de proximité, adaptation des logements (c'est au moins aussi important pour le développement des emplois et du bien-être que de distribuer périodiquement des primes importantes pour l'achat de véhicules automobiles neufs !). Il n'est pas normal qu'en ce domaine, les placements financiers dormants jouissent d'une fiscalité moins lourde que la réinjection de l'argent dans la circulation économique. De même en ce qui concerne la

transmission du patrimoine. On devra, à l'avenir, la favoriser avant le décès des plus âgés, y compris en **dépénalisant le saut de génération pour les legs et les donations**. Les plus jeunes en auront d'autant plus besoin que l'avenir les conduira - dans une société post-salariale - à être davantage créateurs d'entreprises que cela n'a été le cas par le passé. Il ne serait pas sain, ni favorable pour l'économie, que les séniors héritent seulement entre eux, en circuit fermé du quatrième âge vers le troisième âge, en excluant les plus jeunes - de fait et non par une volonté délibérée - de l'effet de levier de la possession d'un petit capital.

*

* *

On ne peut parler de prospective économico-démographique sans évoquer les dépenses de santé. Celles-ci seront amenées à continuer leur croissance. Le psychodrame médiatico-politique que nous vivons depuis quelques années autour du déficit de l'assurance maladie ne doit pas induire en erreur. Certes, des gaspillages existent qu'il faut réduire. Peut-être y-a-t-il, dans certains secteurs, trop de médecins et trop de lits d'hôpitaux dans certaines disciplines qu'il faut savoir reconvertir. Mais l'aspiration à une meilleure santé tout au long de la vie restera croissante et plus la société humaine sera riche, plus elle souhaitera accorder une partie plus importante de sa richesse produite à améliorer les performances en ce domaine. Par contre, des priorités devront être établies. La principale d'entre elles concerne, sans conteste possible, le rapport entre la prévention et les dépenses curatives. La prévention doit être revalorisée et le vieillissement démographique ne fait qu'en amplifier la justification. Il faudra consacrer des programmes en ce domaine et surtout expliquer à la société tout entière que là réside son intérêt bien compris. **Des personnes non préparées, dès le cap des cinquante ans, aux décennies futures qu'elles auront à vivre constituent autant de bombes financières à retardement pour le système de protection sociale.**

Là encore, bien-être individuel et développement économique peuvent aller de pair. Cela vise la prévention en termes nutritionnels, d'hygiène de vie, mais aussi face à la maladie. Rappelons que notre pays possède le triste record de n'avoir qu'environ 15 % des femmes ménopausées à bénéficier d'un traitement hormonal, alors que ses bienfaits préventifs sur le vieillissement sont aujourd'hui clairement démontrés. **Toute réorientation d'une partie -**

significative en valeur absolue mais modeste en part relative - des dépenses de santé en faveur d'une prévention du vieillissement démarrée suffisamment tôt sera un investissement.

A ce point du raisonnement, comment ne pas aborder la question des cotisations sociales ? Est-il justifié d'aligner celles qui sont payées par les retraités sur le niveau imposé aux actifs ? L'éthique force aujourd'hui à répondre de façon positive. En revanche, le financement accru fourni par les séniors devrait entraîner la mise en place rapide, effective et complète de la prestation-autonomie ou de l'allocation-dépendance, selon le terme que l'on préférera utiliser. C'est indispensable pour assurer le maintien à domicile dans des conditions satisfaisantes, pour créer des emplois (peut-être 50 000), mais surtout pour permettre à chacun, et c'est essentiel, de faire face avec dignité à cette étape de la vie s'il y est confronté. Les évaluations récentes faites en ce domaine par le CREDOC, à partir des expérimentations départementales des années 1995 et 1996, insistent sur le fait que cette prestation ne doit pas être accordée dans des conditions où la bureaucratie l'emporte sur l'humanité, avec une implication beaucoup plus grande du corps médical et qu'elle doit être distribuée en nature très préférentiellement à un versement en espèces.

*
* *

Mais l'allongement de la durée et de la qualité de la vie amènera à se poser nécessairement une autre question. A partir de quel âge est-il légitime d'arrêter de travailler et de dépendre, pour l'essentiel, de revenus de transferts forcément prélevés sur les plus jeunes, les mécanismes de la répartition ou de la capitalisation ne changeant finalement rien à l'affaire ? On sent bien en ce domaine l'écartèlement entre deux tendances ayant chacune sa logique propre : reculer l'âge de la retraite en inversant le mouvement tendanciel des décennies passées pour alléger le poids des retraites, ou bien maintenir un départ suffisamment tôt sous le prétexte que le taux de chômage est déjà suffisamment élevé comme cela et qu'il faut bien faire de la place aux jeunes. La prospective nous force à rappeler ici qu'à partir de 2005 il n'y aura plus d'excédent de population des classes d'âge des jeunes qui entreront sur le marché du travail et que, peu à peu, le chômage des jeunes devrait alors mécaniquement se réduire (ce qui ne veut pas

dire qu'il soit acceptable d'attendre dix ans pour que cela se réalise !). On ne peut d'ailleurs exclure que dans les décennies qui suivront, nos sociétés seront en pénurie de main-d'œuvre naturelle nécessitant l'appel, plus important qu'on peut le croire aujourd'hui, à de nouvelles vagues d'immigration.

On aimerait que ce dilemme se dénoue presque tout seul par la promotion d'une règle de bien plus grande liberté individuelle, par l'adaptation des comportements, par ce que l'on dénomme le temps choisi. Que ceux qui, passé 65 ans ou même 70 ans et qui le désirent, puissent conserver une activité professionnelle du fait de l'intérêt de leur travail, ou pour avoir des ressources supplémentaires, ou du fait de la très grande forme physique dont ils jouissent alors. A l'inverse, que ceux qui souhaitent décrocher plus tôt puissent également le faire dès 60 ans, comme c'est la règle officielle aujourd'hui, en acceptant évidemment que leurs revenus en tiennent compte.

Mais il est probablement utopique de penser que la société s'organisera facilement ainsi. Dans un premier temps, un grand nombre de ceux qui continueront à travailler au-delà de l'âge légal de départ à la retraite le feront sans doute par nécessité. Par contre, à un horizon qu'il n'est pas aisé de prévoir (dix, quinze ans ou plus tard ?), notre conviction est que l'on sera plongé dans une société où le découpage traditionnel des grands temps de la vie -école, travail, retraite- tel qu'on le connaît aujourd'hui, n'aura plus grand sens. Pas plus que celui qui sépare de façon étanche l'univers et les lieux domestiques de ceux de la sphère professionnelle, ou bien encore le travail et les loisirs...

Nous allons rentrer dans une nouvelle société dans laquelle il appartiendra à chacun de trouver de nouveaux équilibres dans sa vie, fondés sur une logique d'harmonie et de complémentarité et non plus de concurrence et de séparation. A ce moment là -mais nous n'y sommes pas encore- il est clair que le passage à la retraite n'aura plus du tout le même sens qu'aujourd'hui. De même, l'entrée dans la vie active ne se fera plus brutalement, il est tout à fait possible que l'on ne soit pas davantage en mesure de savoir à quel moment on en sortira. N'est-ce pas ce que vivent déjà aujourd'hui bon nombre d'artisans, d'artistes, d'universitaires, de journalistes, de professions libérales, de chefs d'entreprises, d'écrivains... Peu à peu, la liste des métiers qui seront concernés par cette mutation sera amenée à s'allonger. Cela ne veut pas dire bien entendu que cela sera plus

facile pour tout le monde. Mais on ne peut évoquer la prospective de la place des seniors dans la société sans mesurer ces nouveaux défis.

Dans le fond, le vieillissement démographique et le basculement post-salarial sont les deux mutations majeures que nous aurons à connaître dans les temps à venir. Il serait absurde, pire imbécile, de croire qu'elles s'opéreront indépendamment l'une de l'autre. Mais il est aujourd'hui particulièrement complexe de prévoir avec certitude la façon dont elles s'articuleront. S'intéresser aux seniors, ce n'est pas étudier le passé, c'est bien au contraire se projeter résolument vers l'avenir de l'humanité et c'est ce qui est passionnant.

Robert Rochefort
Directeur du CREDOC

Éléments de bibliographie

1996

"Le marché des Seniors" in *Gérontologie et société* n° 76, mars 1996.

"Le pouvoir d'achat des seniors" in *La Tribune Desfossés*. Juin 1996

1. Les retraités soutiens de famille. 4 juin 1996.
2. Un patrimoine nourri de retraites. 5 juin 1996.
3. Les années d'or de l'âge d'or. 6 juin 1996.

Dossier : "Employeur cherche cadre 50 ans et plus" in *Enjeux-Les échos* n° 0113. Avril 1996.

Jean-Paul TREGUER. *18 règles d'or pour séduire les seniors*. Paris, Dunod, 1996.

Chantal de BARRY, Denise ENEAU, Jean-Michel HOURRIEZ. "Les aides financières entre ménages" in *INSEE Première* n° 441, avril 1996.

Bernard LEGRIS, Stéfán LOLLIVIER. "Le niveau de vie par génération" in *INSEE Première* n° 423, janvier 1996.

CNAV. "Nouveau regard sur le vieillissement" in *Retraite et société* n° 14, 1996

1. Une population qui vieillit ou qui reste jeune plus longtemps (Pierre Mormiche-INSEE)
2. Revenus et ressources des retraités. Le niveau de vie relatif des retraités : situations contrastées entre les très vieux d'une part, et les retraités bénéficiant de bons revenus d'autre part (Bernard Legris-INSEE)
3. Les conséquences économiques du vieillissement (Olivia Ekert-Jaffé-INED)
4. La retraite vécue plus souvent à deux (Joëlle Gaymu-INED)
5. La solidarité intergénérationnelle : étude dans 5 pays (Martin Rein-IIASA)
6. Retraite et assurance contre l'incertitude de la durée de vie (Laurent Cussat-INSEE)

Brigitte DHERBEY, Philippe PITAUD, Richard VERCAUTEREN. *La dépendance des personnes âgées : des services aux personnes âgées aux gisements d'emplois*. Paris, Editions Erès, 1996 (Coll. Pratiques du champ social).

Claudine ATTIAS-DONFUT, *Solidarités entre générations*, Paris, Nathan, 1996.

Seniorscopie-Notre temps. "100 000 retraités prennent la parole" in *Seniorscopie* n° 27.

1995

Xavier GAULLIER. "Pluriactivité à tout âge" in *Esprit* n° 217, décembre 1995.

Jean-Michel HOURRIEZ et Bernard LEGRIS. "Le niveau de vie relatif des personnes âgées" in *Economie et Statistiques* n° 183-284, 1995.

Revenus et patrimoine des ménages, édition 1995, collection Synthèses n°1, Système Statistique Public, INSEE.

Betty FRIEDAN. *La révolte du troisième âge, pour en finir avec le tabou de la vieillesse*. Paris, Albin-Michel, 1995.

Christiane DELBES, Joëlle GAYMU. "Les pratiques culturelles des personnes âgées en France" in *Retraite et société* n° 10, 1995

Catherine GUERIN, *Papyboom, le marketing des Seniors*, Paris, LPM, 1995

CNAV. "Réfléchir la retraite" in *Retraite et société* n° 10, 1995

1. Quand les citoyens quittent leur ville à la retraite (Françoise Cribier)
2. Le couple et la retraite (Vincent Caracdec)
3. L'engagement associatif des Français (Louis Gallard et Dominique Argoud)
4. Les pratiques culturelles des personnes âgées en France (Christiane Delbes et Joëlle Gaymu)
5. La retraite, un nouvel âge d'or pour la consommation (Gérard Cornet)
6. Les personnes âgées et la politique (Vincent Drouin)

Jean-Luc VOLATIER. "Consommation des personnes âgées et nouvelles technologies" in *Gérontologie et société* n° 75, 1995

Gérard ABRAMOVICI. *La consommation des ménages en 1995*, Paris, INSEE, 1996.

Ariane DUFOUR, Anne-Delphine KOWALSKI, sous la direction de Georges HATCHUEL, Les personnes âgées dépendantes, les dépenses de santé, Collection des rapports du CREDOC n° 166, novembre 1995.

Georges HATCHUEL, "La dépendance des personnes âgées" in *SESI-Informations rapides* n°66, novembre 1995.

FEDERATION NATIONALE DES OBSERVATOIRES REGIONAUX DE LA SANTE, *La santé observée en France, Les personnes âgées*, FNORS, janvier 1995

1994

Jean-Paul TREGUER. *Le Senior Marketing, Vendre et communiquer au marché des plus de 50 ans*, Paris, Dunod, 1996.

Patricia CROUTTE, sous la direction scientifique de Robert ROCHEFORT, *Le sentiment de solitude chez les personnes âgées de 60 ans et plus*, Collection des rapports du CREDOC n° 147, juillet 1994.

1993

Denise ENEAU, Jean-Michel HOURRIEZ, Mireille MOUTARDIER. *Radioscopie du budget des ménages, Tome 3s*, Paris, INSEE, 1993.

Patrice BOURDELAIS, *L'âge de la vieillesse : histoire du vieillissement*, Paris, Odile Jacob, 1993.

Arthur JOBERT, *Vieillesse, technologie et vie quotidienne*, Rapport pour le groupe de référence français du programme européen Cost A5. Paris, Fondation Nationale de Gérontologie, 1993.

Robert ROCHEFORT, "Comportements culturels et besoins des consommateurs" in *Nouveaux services, nouveaux emplois, bilans et rapports*. Paris, La Documentation française, 1993.

CREDOC, *Participation des Français à la vie associative, tableaux de données détaillées*, juin 1993.

Christophe FOUREL, Jean-Luc VOLATIER, "Associations, l'âge de raison" in *Consommation et modes de vie* n° 78, juin-juillet 1993.

1992

Denise ENEAU, Mireille MOUTARDIER. *Radioscopie du budget des ménages, Tome 2s*, Paris, INSEE, 1992.

1991

Dominique DARMON, Philippe L'HARDY, Jean-Michel HOURRIEZ. "Consommation : l'effet du vieillissement" in *Economie et Statistiques* n° 243, 1991. (Horizon 2000)

1990

Seniorscopie-Notre temps. "Pour une approche segmentée des plus de 50 ans" in *Seniorscopie* n° 3, mai 1990.

Xavier GAULLIER. "La mutation des âges" in *Le Débat* n° 61, septembre 1990

INSEE, Les personnes âgées, Paris, INSEE, 1990 (Contours et caractères)

1989

RCM-Notre temps. *Les consommateurs de plus de 50 ans : un gisement à mettre en valeur*. Enquête SECODIP. Avril 1989.

Carole FAGOT. *L'émergence des plus de 50 ans : une nouvelle donne pour le media-planning*. RCM-Notre temps. sd.

Geneviève CANCEILL. "Ressources et niveau de vie des personnes âgées" in *Economie et Statistiques* n° 222 1989.

Olivia EKERT-JAFFE. "Vieillesse et consommation" in *Population*, 3, 1989.

1988

Eve ICOLE. "Les besoins financiers et patrimoniaux des retraités" in *Economie & Finances Agricoles*, janvier 1988.

Charles du GRANRUT. "La consommation des ménages âgés" in *Futuribles*, janvier 1988

1987

Nicole MARCIL-GRATTON, Jacques LEGARE.- "Vieillesse d'aujourd'hui et de demain, un même âge, une autre réalité ?". in *Futuribles*, n° 110, mai 1987.

1985

"L'état de santé des personnes âgées" in *Futuribles*, mai 1985.

Gérard MOATTI. "Vive les vieux" in *L'Expansion*, 19 avril/9 mai 1985

Jean-Claude HENRARD. "Vieillesse et vieillesse aujourd'hui" in *Colloque international sur l'alimentation des personnes âgées*. CIRIN, février 1985.

1984

Henri MENDRAS, Louis DIRN.- "Le troisième âge animera la société française" in *Observations et diagnostics économiques*, n° 8, juillet 1984.

1980

Commissariat Général du Plan. "Vieillir demain". Rapport du groupe "Prospective Personnes âgées". CGP, La Documentation française, 1980.

EXECUTIVE SUMMARY

Over-50s accounted for 43% of household pre-tax income and half of household net assets in 1994. Seniors therefore wield considerable economic power, which will continue increasing as the population ages and women become entitled to their own pensions. **Uncertainties regarding the economic clout of seniors over the next 15 years will probably have a greater impact on the future of 50- to 59-year-olds and income than on the position of retirees and overall pension levels.**

Over-50s had an estimated income of FF 110,000/person/annum in 1994, compared with FF 86,000 for under-50s. This translates into a relative difference of around 30% in favor of seniors. This difference can be attributed to the fact that new generations of seniors are significantly more well-to-do, while generations under 40 are relatively less so. The resources of over-50s can be broken down as follows : 52% from pensions, 34% from salaries, and 9% from property income.

In today's society, people usually either have considerable leisure time (as a result of unemployment) but insufficient financial resources or have adequate incomes but not the time to enjoy the benefits thereof. In most cases, only seniors have both the requisite time and financial resources or, at least, between 50 and retirement, can prepare for when this will be the case. Therein lies the key to the economic power of seniors.

1. The economic potential of over-50s

Consumption by over-50s soared 64% between 1977 and 1993, compared with an average of 22% for the population as a whole. Some say that seniors, retirees in particular, hold out the promise of a golden age of consumption. Others consider retirees to be under-consumers, and question whether they will be able to drive consumption growth. *The two assumptions are not mutually exclusive. Although under-consumers today, seniors are likely to form a main market segment in future.*

A sharply improved standard of living

The standard of living of households grew by an average of 2.4%/annum between 1970 and 1990. One of the most noteworthy traits of this period was the development of age-related disparities. The standard of living of households where the reference person was at least 30 years old in 1990 rose only slightly over that of households of equivalent age in 1975 ; at the same time, the standard of living of mature households, especially over-50s, increased significantly.

The widening of disparities between age groupings worked against the youngest. In the 1970s, inequalities between groupings were caused by the lower standard of living of the over-80s. In the 1990s, under-30s have the lowest standard of living. The shift took place in the mid-1980s ; the gap has been widening steadily since then, with young households hardest hit. *All over-50 age groupings had a better standard of living than all under-40 groupings.*

The disparity in standards of living within the same generation is greatest for the youngest households, those in which the reference person is aged between 50 and 59. This age grouping is heterogeneous ; it comprises early retirees, the unemployed (often long-term) and people who left the workforce early on the one hand and, on the other, households at the peak of their professional careers who have amassed assets.

There is also a division between working and retired households. The disparities between household categories stagnated from 1984 to 1989, then rose overall from 1989 to 1994. As a result, inequalities are less marked today for over-60s than for under-60s.

INSEE calculated indices of economic welfare for the period from 1984 to 1994. This index is positive after 50 (except for the over-80s), but negative (below average) prior to that. Under-50s experience internal growth of inequalities and a relative decline in their average standard of living.

Income affected by generation

The spreads in favor of seniors are chiefly due to problems encountered by the youngest. There is a sharp division between pre-war generations and those born after 1950. In the case of the former, each new generation has been better off than the one that preceded it, boasting a higher standard of living at the same given age.

Older generations with low purchasing power have gradually been succeeded by new generations who have enjoyed the benefits of strong, steady economic growth and acceptable social coverage. However, the post-war generations, who began to reach the job market in 1975, are worse off. The "break-off point" between these two population categories is between 75 and 80 years of age.

The standard of living of retirees is also improving as women gradually obtain their own pensions. The purchasing power of French households has risen over the past few decades as more and more women

work and with the emergence of dual-salary couples. Similar effects can be expected with regard to pensions.

Retirees' income will continue to increase under the influence of structural effects. But this growth will be offset by forecast higher social contributions paid by this population. The result is likely to be a very marked decline in individual purchasing power, but a continued rise in this population group's average level of resources.

Seniors' assets

Seniors as a whole hold more property assets than the French population in general, those aged 50 to 64 are even better off in terms of such assets than those over 65. Owners whose property assets are worth more than FF 500,000 account for 43% of the 50-64 age grouping, as opposed to just 30.6% of over-65s. Which means that in 10 to 20 years' time, the oldest retirees will probably own considerably more property than today's over-80s. *The question then will be whether they will hold on to their property or instead sell it to buy main homes appropriate to their needs, passing on some of the proceeds to their children and grandchildren.* They are likely to combine the two, and their decision could be influenced by tax provisions making one option more advantageous than another. Seniors' financial assets are still higher than average in the over-50 age groupings. **All components combined, over-50s today account for half the net assets of French households.**

2. Consumption by seniors

In 1989, over-50s accounted for one-third of consumer spending by all French households. The items consumed identified in the CREDOC report reveal the increasing importance of over-50s on the market. While everyone born in the first third of the century has been marked by a society that emphasized the value of hard work, the youngest of today's retirees were only around 30 in the early 1960s, when the so-called consumer and leisure society was born. Habits were acquired that are projected to continue for the foreseeable future.

Nonetheless, over-50s -especially retirees- are "under-consumers," i.e., they save more than the household average. If such under-consumption by retirees were to continue over the medium term, it could have a significant macroeconomic impact as the overall weight of their income grows. Now that

people in the working age groupings, worried about the future, are more reluctant to borrow, there are no longer any "over-consumer" groups to re-balance the average propensity to consume.

However, over-50s will have a long period of active consumption after they retire. The main development factors for consumption by over-50s seem to indicate that this consumption potential will be materialized. **A new category of senior consumers, the over-80s, will emerge in a few years' time.** They will have higher incomes ; their preferences will probably fall midway between what is consumed by today's 70- to 75-year-olds and a greater focus on health.

Given the specific characteristics of the new over-50s generations, further growth will not be automatic. They are more informed consumers and citizens than their elders and will have to be convinced. Potential strategies include better advertising by goods and service providers, an global and consistent approach incorporating the design of services and, perhaps, the creation of new financial instruments enabling them to maintain their purchasing power in an uncertain economic climate.

3. Active citizens

Solidarity between generations

Retirees use some of their money to help out their children and grandchildren financially. Recently, there has been a reversal of transfers between generations. Economic solidarity is primarily oriented toward the young, who are the recipients of the generosity of the two preceding generations, especially when unable to find work.

INSEE research shows that French households spent 3 to 4% of their income on providing financial assistance to other households in 1995. An overall total of FF 100 billion is transferred annually to subsequent generations. Assistance in kind is worth a further FF 35 billion. Under-40s receive FF 50 billion/annum from households between 40 and 59, plus FF 30 billion from households over 60.

Around age 50, when their children leave home, households provide substantial aid that tails off very slightly in subsequent years only to rise again strongly after age 70. Around age 60, households spend an average of 6% of their income on descendants ; after age 80, this figure rises to 12%, although the generosity of these households is dependent upon their having assets.

But assistance between generations is also provided to the oldest, especially when they lose their independence. Cash assistance is, however, much lower ; totaling FF 10 billion/annum. Today, it is no

longer children who help their parents, but overwhelmingly parents and grandparents who help their children and grandchildren.

Involvement in society

More than 82% of retirees consider themselves to be active citizens. For nearly 81% of them, this translates into a feeling of being useful to their family ; for more than 48%, to their neighborhood, town or village. This involvement also takes the form of membership in associations. Sports associations attract the greatest number of Frenchmen and -women, all age groupings combined. However, membership in associations by under-40s is stagnating, while that by seniors is rising.

Seniors participate extensively in cultural and leisure associations. Here, the membership rate increases with the age grouping. Nearly one over-50 in four is a member of a cultural or leisure association, compared with around 17% for all age groupings combined. The number of *clubs* grew from 2,000 in 1972 to 20,000 in 1983 to over 30,000 in the late 1980s. *Seniors' universities* have also experienced parallel growth, albeit more limited.

The 1990s are seeing increased participation in associations by older and more experienced age groupings, which has positive benefits for many sectors. For example, associations have been created specifically for early retirees. Seniors want to share their experience and knowhow. They want to be socially useful, and the diversity of their undertakings illustrates their determination to remain open to the world and to contribute to economic growth.

Dependency

No examination of age-related economic issues would be complete without looking at dependency. According to CREDOC, nearly one Frenchman in five (19.7%) had a dependent elderly parent in his family circle in early 1995. **Twenty-four percent of 50- to 65-year-olds and 15% of over-65s have to deal with this responsibility.**

The importance of this issue is further revealed when it is examined from the point of view of place of residence. Only 39% of elderly dependents live in special accommodations ; 28% live with their families ; 33%, in their own home. In other words, nearly 61% of all dependents require home help, to varying degrees.

The direct and indirect economic considerations related to dependency can be summed up as follows :

- *the market needs to be organized* : this presupposes competent and sufficient supply : *the job potential is generally estimated at 50, 000 ;*
- *the market needs to be made solvent* : this presupposes correct, full introduction of an independence service ;
- *fear needs to be assuaged* : the preference of retirees for precautionary savings stems from a fear of dependence, but is incompatible with a dynamic economic role. Assuaging this fear by ensuring that an appropriate financing system exists if it should be needed is a necessary prerequisite if they are to play such a role.

Conclusion : the long term stakes

That over-50s will now wield increased economic clout is a certainty. They will account for more than 50% of income toward the middle of the next decade - over 60% in 2020. The "papy boom" is both an opportunity and a challenge, with the following main consideration : **What can be done to ensure that this concentration of economic power in the hands of the over-50s benefits society as a whole, rather than working against it?**

The resources held by seniors must be brought into play as much as possible ; they have to circulate and feed demand for goods and services. From the outset, innovations have to be aimed at the real needs of the over-50s. **The key words are maturity, safety, durability, functionality, family, culture, comfort, complicity, relations with others, service, home, etc.** The vigor of the seniors' economy -and of the economy as a whole-will depend on the ability of manufacturers to anticipate new demand.

Political decision-makers have an important role to play. **They must provide fiscal incentives for economic exchanges between generations.** New markets must be encouraged. In future, the transfer of

assets before death must be promoted, in particular by **removing penalties on skipping generations for legacies and gifts**. The youngest generations will have all the more need of this as they will increasingly create enterprises in the post-salary society of the future.

Finally, spending on health will increase, but priorities must be identified. Main among them is the relationship between prevention and spending on treatment. Prevention must be reemphasized through special programs. Society as a whole must understand that this is where its best interests lie. **People who are not prepared by age 50 for the decades ahead will be ticking financial time-bombs for the social security system**. Here again, individual well-being and economic growth can go hand-in-hand.

But longer life-spans and improved quality of life raise another issue. As of what age is it reasonable to stop working and depend, for the most part, on transfer income that will necessarily come from younger generations ? This dilemma could be resolved by promoting what can be called "the chosen time." In other words, over-60s and even over-70s who want to continue to work should be able to, and those who want to retire sooner, i.e. as of age 60, should also be able to, on the clear understanding that their income will reflect their decision.

However, it is somewhat over-optimistic to assume that society will effortlessly reorganize itself this way. Initially, many of those who continue to work beyond the legal retirement age will doubtless do so out of necessity. On the other hand, we believe that, at a date that cannot be predicted, the traditional main stages of life -school, employment, retirement- will no longer hold water. Instead, society will be such that everyone will have to strike new balances in their lives, based on harmony and complementarity, rather than competition and separation.

